

Sommaire

LA CRISE POLITIQUE	1
▶ Dans l'attente de la désignation du nouveau premier ministre	1
▶ Recomposition politique, opposition, assemblée nationale, HCC.....	5
▶ Diplomatie, coopération.....	9
▶ Divers	12
DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE	13
▶ Pauvreté, atteinte des OMD	14
▶ Santé publique, handicap	14
▶ Gouvernance, insécurité, forces armées, justice, amnistie.....	14
▶ Droits des femmes et des enfants, esclavage moderne	18
ECONOMIE – SOCIAL - ENVIRONNEMENT	19
▶ Ressources minières et halieutiques, foncier	19
▶ Filière bois de rose.....	21
▶ Environnement	23
▶ Bailleurs de fonds	25
▶ Affaires et politique	26
▶ Divers	29

LA CRISE POLITIQUE

▶ Dans l'attente de la désignation du nouveau premier ministre

01/03 - La plateforme régionale des organisations de la société civile de la région Diana dresse de portrait-robot du premier ministre qu'elle appelle de ses vœux. « *Non impliqué dans le conflit entre le Mapar et la PMP, capable de mettre en œuvre la réconciliation nationale et ayant une expérience dans le domaine des relations internationales* ». Elle appelle Hery Rajaonarimampianina à désigner un premier ministre qui réponde à ce profil. Même appel de la part de la coalition nationale des organisations des jeunes et étudiants de Madagascar (CNOJEM) qui demande au président de « *choisir et de nommer librement un premier ministre capable de collaborer en toute loyauté et franchise avec lui pour le développement national* ». Regroupant des jeunes intellectuels, des chômeurs et des étudiants issus des six universités, la CNOJEM rappelle que « *Hery Rajaonarimampianina a été élu par les Malgaches en raison de son programme de développement* », que le premier ministre a la charge d'exécuter. « *Le président de la République doit être libre de son choix et de toute pression dans la nomination du premier ministre* », renchérit la fédération nationale contre le chômage (FNC). La fédération soutient le principe du « *zéro redoublement au sein du gouvernement* » (Aucun des ministres du régime de Transition ne doit être confirmé dans ses fonctions). Les candidats premiers ministrables issus de la diaspora ne sont pas les bienvenus.

01/03 - Le Mapar semble ne plus disposer d'aucune marge de manœuvre pour imposer sa politique et son jeu sur le microcosme politique. Il se déclare disponible pour un dialogue avec sa rivale, la Plateforme majorité Présidentielle (PMP). Christine Razanamahaso, présidente de l'assemblée nationale, admet qu'il faut trouver un accord sur la désignation du premier ministre. Maharante Jean de Dieu, coordonnateur du Mapar, l'a confirmé peu de temps après. Les dernières décisions de Hery Rajaonarimampianina ont été décisives, particulièrement la mise à l'écart du président de la HCC et de deux de ses membres, ainsi que le rejet de la candidature de Haja Resampa à la primature. Des actes qui ont confirmé le fait que le chef de

l'Etat n'est pas à la solde du Mapar, contraignant ce dernier à céder du terrain. Maharante Jean de Dieu va jusqu'à annoncer que « *le Mapar fera tout pour maintenir son lien avec le chef de l'État* ». Le Mapar, la PMP et le Groupement Parlementaire Spécial (GPS), qui représentent la quasi-totalité des sièges à l'assemblée nationale, semblent désormais s'orienter vers un soutien au président de la République. Le GPS regroupe 25 députés « *indépendants* » qui apportent leur soutien au Mapar d'Andry Rajoelina, aurait d'ailleurs connu une dizaine de ralliements au PMP. Les membres de ce groupement apparaissent pour beaucoup comme des électrons libres qui peuvent consolider un camp ou affaiblir l'autre, ce qui n'est pas rassurant pour la stabilité politique du nouveau pouvoir, juge *Tribune*. Le GPS se place en 3^{ème} position des groupes parlementaires, après la PMP et le Mapar. Aucun groupe ne semble pour l'heure intéressé par la fonction officielle d'opposant. Deux majorités sont pour l'instant en concurrence pour soutenir le nouveau pouvoir, une situation inattendue et paradoxale.

La Gazette regrette que Hery Rajaonarimpinina persiste dans sa volonté d'écarter ceux qui l'ont porté au pouvoir. « *Andry Rajoelina et Hery Rajaonarimampianina vont-ils finir par accorder leurs violons ? Ce dernier sera-t-il déchu de son mandat ou empêché ? Une dissolution de l'assemblée nationale est-elle une option ? Un putsch civil ou militaire est-il en gestation ?* », s'interroge le quotidien. Reproche est fait au nouvel élu de se plier aux conditionnalités de la communauté internationale et de se soumettre aux avis de ses conseillers binationaux ou issus de la diaspora [*le nouveau directeur de cabinet de la présidence est un avocat inscrit au barreau de Paris, Me Rabary-Njaka Henry*].

04/03 - Le Comité pour la réconciliation nationale de Zafy Albert estime que Hery Rajaonarimampianina n'est pas obligé de se référer à la Constitution de la IVème République pour désigner son premier ministre. Longtemps muet sur la scène politique, son porte-parole, Tabera Randriamanantsoa, déclare : « *Cette Constitution a été faite pour servir les intérêts d'Andry Rajoelina. En outre, elle n'est pas officiellement reconnue ni sur la scène nationale ni sur la scène internationale. Le taux de participation, lors de cette élection a été faible* ». Le CRN demande au pouvoir de procéder à une nouvelle élection constitutionnelle pour donner plus de chance à l'instauration d'une stabilité politique durable et rétablir les équilibres régionaux. Une Constitution fédérale aurait sa préférence. Il estime que les difficultés politiques actuelles sont dues aux carences des textes sur lesquels ont été organisés les scrutins de 2013. Ceux-ci ont été conçus selon la feuille de route, sous la pression d'une communauté internationale ignorante des spécificités malgaches.

04/03 - Le Mapar n'exclut pas de présenter des candidatures « extra-Mapar » au poste de premier ministre. Les grands partis politiques s'étant désormais regroupés au sein de la Plateforme pour la majorité présidentielle (PMP), le Mapar tente de sauver les meubles en prenant en considération les exigences du président sur le profil du prochain chef de gouvernement. Une concession qui pourrait même conduire à un consensus avec la majorité présidentielle sur le nom du titulaire. De nouveaux noms circulent désormais sur la liste des premiers ministrables.

05/03 - Concertation engagée entre les proches du chef de l'État et des représentants de la plateforme des partisans d'Andry Rajoelina. Jean Omer Beriziky parmi les prétendants au poste de premier ministre. Les critères sur lesquels s'accorder ont été listés. Il serait préférable que ce ne soit pas une femme, une femme occupant désormais la présidence de l'assemblée nationale. Le chef du gouvernement ne devrait pas non plus être originaire des Hautes Terres, mais un Côtier. Le fait que le premier ministre ne soit pas membre du Mapar a également été discuté. Les conseillers présidentiels auraient proposé quelques noms aux représentants de Mapar, parmi lesquels Omer Beriziky, actuel locataire de Mahazoarivo, qui serait en *pole position*. Selon *La Nation*, de sources concordantes affirment que le nom de cet ancien diplomate est sollicité par certaines chancelleries pour diriger le gouvernement. Il bénéficierait d'un large soutien de la communauté internationale, ce qui lui est parfois reproché.

En outre, les noms de Roger Kolo, un proche du président, de Gatien Horace, secrétaire général du ministère de l'enseignement supérieur et membre du SeFaFi, ou encore de José Vianney, auraient été avancés. La répartition des portefeuilles ministériels n'était pas encore été à l'ordre du jour des rencontres. La recomposition de la HCC et la dispersion du Groupe parlementaire spécial (GPS) pourraient avoir conduit les proches d'Andry Rajoelina à adopter des positions plus conciliantes, observe la presse.

La Gazette analyse les atouts de Jean-Omer Beriziky : dans la quête d'un équilibre régional, il correspond au profil recherché car il vient du Nord, alors que le centre de l'île et le Sud ont déjà été gratifiés dans les nominations à la tête des institutions. Second atout : il a bénéficié récemment d'une sorte de satisfecit de Fatma Samoura (PNUD) et de Béatrice Atallah (CENIT). Ce qui conforte ses chances, d'autant que d'autres élections devraient encore survenir dans les prochains mois. Troisième atout : à l'heure où l'on voudrait confier le poste à une personnalité « *neutre* », Jean-Omer Beriziky, qui n'a pas d'étiquette précise, pourrait faire l'affaire. Présenté au départ comme un homme de la mouvance Zafy Albert, il n'a pas été reconnu comme tel par cette entité. Quatrième atout : ayant collaboré durant plus de deux ans avec la Transition, Jean-Omer

Beriziky et Hery Rajaonarimampianina entretiennent de bonnes relations. L'actuel premier ministre aurait pu, comme certains chefs d'institution, se jeter avec succès dans la bataille électorale mais il s'en est abstenu : autre point positif à son actif. Le Mapar n'est pas favorable à la reconduction de Jean-Omer Beriziky. « *On ne dit pas non catégoriquement mais nous pensons qu'il a déjà fait son temps* », explique Jean de Dieu Maharante.

Pour le blogueur Iloniaina Alain, « Hery Rajaonarimampianina semble reprendre la main dans le duel entre lui et l'ancien président de la Transition dans le processus de nomination du premier ministre.

La démarche actuelle pourrait être perçue comme une initiative visant à donner une porte de sortie au Mapar, invité à présenter un premier ministre souhaité par le chef de l'Etat. (...) Les discussions entre les deux camps constituent une avancée dans la mise en place d'un régime qui commence à prendre du temps. Mais la situation reste fragile. Le moindre dérapage pourrait tout remettre en cause. Le Mapar, placé dans une situation moins confortable pour l'instant et contraint de négocier après avoir placé la barre très haute, n'a pas dit son dernier mot. Il n'est pas exclu non plus que Hery Rajaonarimampianina appuie un peu plus là où ça fait mal sur la plateforme de l'ancien président de la Transition pour mieux faire avaler la pilule ».

07/03 - Le professeur Raymond Ranjeva propose au chef de l'Etat de mettre en place un « co-gouvernement » pour sortir de l'impasse concernant la constitution du gouvernement. Chaque ministre serait confié à des « co-ministres » qui seraient jugés à l'aune de leurs actions. Raymond Ranjeva salut la volonté de changement du président Hery Rajaonarimampianina mais il se déclare inquiet de la paralysie actuelle du pouvoir. Il encourage le président à s'atteler rapidement à la réconciliation nationale.

07/03 - Selon Midi, le limogeage d'Augustin Andriamananoro de son poste de président de l'Omert¹ a rompu le dialogue entre Mapar et PMP. Le coordonnateur adjoint de la plate-forme d'Andry Rajoelina fait pression pour prendre sa revanche. Il serait parvenu à convaincre son camp de proposer à nouveau Haja André Resampa au poste de premier ministre. « *Le limogeage d'Augustin Andriamananoro complique le dialogue entre la PMP et le Mapar sur la recherche du futur chef du gouvernement* », concède un dirigeant de la PMP. Roland Jules Etienne aurait néanmoins entamé des négociations avec Mapar afin d'obtenir son soutien.

10/03 - « Les quatre noms de premiers ministrables proposés par le président de la République auraient été rejetés par le Mapar », titre Midi. L'attente se prolonge. Les quatre noms (Kolo Roger, Omer Beriziky, Horace Gatien et Herilanto Raveloarison) proposés par Hery Rajaonarimampianina n'ont pas eu l'aval de la plate-forme d'Andry Rajoelina, qui insiste pour voir désigné Haja André Resampa. Selon le quotidien, une partie de la communauté internationale manœuvrerait pour un schéma qui rappelle celui adopté lors de la désignation du premier ministre du gouvernement de Transition. Andry Rajoelina et ses partisans ont proposé le général Rabotoarison Charles Sylvain, président du CRM. Cet officier de gendarmerie aurait bénéficié du soutien de la France. De l'autre côté, la mouvance Ravalomanana a présenté Botozaza Pierrot, actuellement vice-premier ministre en charge de l'économie et de l'industrie. Ce candidat aurait obtenu l'appui des Etats-Unis et de la SADC.

Les racines de la crise politique de 2009 sont encore bien vivaces. « *Les discussions et chamailleries autour de la nomination du premier ministre montrent que le terreau sur lequel les crises politiques de 1991, 2002, 2009 ont prospéré sont encore vivaces et risquent de plonger de nouveau le pays dans des affrontements entre factions politiques sans objectif autre que d'avoir le contrôle total de l'appareil d'Etat. (...) L'exercice du pouvoir exécutif est paralysé par le fractionnement et l'illisibilité idéologique des factions politiques en présence qui ont conduit à un blocage institutionnel du pays, prélude à un mandat présidentiel ponctué de menaces et invectives d'alliés naturels ou pas, contraire à l'esprit de réconciliation nationale* », peut-on lire dans une tribune libre de Tribune.

11/03 - Nomination du premier ministre : le Mapar pose des conditions à la reprise des négociations.

Les mesures prises par la présidence à l'encontre des personnalités proches de l'ancien président de la Transition ont tout bloqué. « *Le Mapar a fait des concessions. La PMP a riposté par des mesures arrogantes* », déplore Augustin Andriamananoro, coordonnateur adjoint de la plate-forme, qui figure parmi les premières victimes de la présidence. « *Le Mapar a toujours essayé de faciliter les négociations pour que tout le monde sorte par la grande porte. Nous avons observé les procédures en présentant Haja André Resampa. La PMP a demandé à Mapar de présenter une liste des premiers ministrables. Mais quelle fut notre stupéfaction en voyant que c'est la PMP qui nous a soumis une liste. Nous ne voulons pas être une chambre d'enregistrement* », estime l'ancien DG de l'Omert. Avant d'affirmer : « *Reprise des négociations, oui, mais il faut une base aux négociations. Avant de négocier, il faut un climat d'apaisement et de confiance mutuelle. Il*

¹ Office Malagasy d'Etudes et de Régulation des Télécommunications

faut également de l'écoute. Ce qui n'est pas le cas actuellement ». « L'absence de retenue de la part de l'équipe du président est à l'origine de l'impasse actuelle », soutient-il.

12/03 - Le choix du premier ministre prend une connotation régionale. Des comités de soutien représentant une région se sont créés, notamment en faveur de Haja Resampa du Mapar et de Roland Jules Etienne présenté par la PMP. Des natifs de Toliara ont tenu une conférence de presse à au cours de laquelle ils ont annoncé leur soutien au candidat de Mapar, originaire du Menabe. Cette initiative est survenue vingt-quatre heures après l'annonce du Mapar de maintenir la candidature de Haja Resampa à la primature. De leur côté, des natifs de Fianarantsoa et d'Alaotra Mangoro ont exprimé leur soutien au candidat de la PMP, issu de Vohipeno, dans le Sud-Est. Dans le cadre de la nomination du futur locataire de Mahazoarivo, le respect de l'équilibre régional entre le président, natif des Hautes Terres, et le premier ministre, est de plus en plus revendiqué. Hery Rajaonarimampianina pourrait être sensible au respect de l'équilibre régional, estime-t-on.

13/03 - Les ministères quasi-paralysés par l'attente de la nomination du premier ministre. La position des ministres « *sursitaires* » complique le fonctionnement des services publics, qui tournent au ralenti. Une situation de flottement sans précédent, écrit *L'Express*. Les décisions et les contacts techniques officiels avec les bailleurs de fonds sont différés. Nombre d'employés de courte durée n'ont ainsi pas touché leur salaire des mois de janvier et février. Toutes les activités nécessitant des dépenses conséquentes sont suspendues et les dépenses de fonctionnement courantes ne peuvent plus être assurées. Le retard dans la nomination du premier ministre ne constitue en aucune manière un handicap pour le pays, a cependant indiqué Hery Rajaonarimampianina. Les négociations étant toujours en cours, ce dernier indique que la nomination du chef du gouvernement nécessite de mûres réflexions et sera officialisée en temps voulu, au retour de son voyage aux Etats-Unis et en France. « *Ce déplacement n'aura aucune répercussion sur la gouvernance au pays* », a-t-il déclaré. Et de rappeler que Madagascar dispose d'un premier ministre, d'un gouvernement et d'institutions qui sont bien en place et qui assureront pleinement leurs responsabilités durant son absence.

14/03 - Omer Beriziky assure l'intérim du président de la République lors de son voyage à l'étranger. Hery Rajaonarimampianina a précisé aux membres du gouvernement qu'il ne le considère plus comme un gouvernement démissionnaire chargé d'expédier les affaires courantes. Il doit, dit-il, travailler comme un nouveau gouvernement mis en place après une élection présidentielle démocratique et libre. Le président a loué l'efficacité des membres du gouvernement d'Omer Beriziky. Gouvernement qui est cependant composé de 7 intérimaires, rappelle *Midi*. Certains commentateurs s'étonnent de cette décision et rappellent que les ministres actuels sont issus d'un savant dosage politique relevant d'une période révolue, celle de la Transition. *La Nation* attend du premier ministre intérimaire qu'il profite des pouvoirs qui lui sont conférés pour faire bouger les lignes sur des questions délicates, notamment celles qui ont trait aux trafics illicites et au pillage des ressources du pays.

15/03 - Les deux candidats officiellement présentés au poste de premier ministre ont pu se rencontrer, affirme *Midi*. Officiellement, le Mapar persiste à vouloir imposer la candidature de Haja Resampa mais en coulisse, la plate-forme commencerait à céder. Deux rencontres récentes entre Hery Rajaonarimampianina et Andry Rajoelina auraient contribué à débloquer en partiellement la situation. Un tête-à-tête entre Haja Resampa et Jules Etienne a suivi ces rencontres au sommet. Augustin Andriamananoro, coordonnateur national adjoint de la plate-forme d'Andry Rajoelina, a participé aux échanges. On s'orienterait vers la confirmation du choix de la PMP. En contrepartie, le Mapar exigerait l'attribution d'un nombre important de portefeuilles ministériels. Le partage des postes entre Mapar et PMP pourrait s'opérer au détriment de la mouvance Ravalomanana, qui serait évincée de la plate-forme PMP. Une opération qui la condamnerait à se constituer en opposition au nouveau pouvoir.

19/03 - Haja Resampa dément les informations selon lesquelles il aurait rencontré son concurrent dans la course au poste de premier ministre. Il souligne qu'il ne participe pas aux négociations en cours entre la Mapar, la PNP et la présidence.

15/03 - Roland Jules Etienne en phase de finalisation de ses accords avec la Mapar ? Il aurait rencontré deux représentants de cette plateforme, dont Augustin Andriamananoro et Haja Resampa pour mettre au point les conditions de leur coopération. En contrepartie de son soutien à Roland Jules Etienne, le Mapar aurait demandé le maintien du bureau permanent de l'assemblée nationale ainsi qu'une demi-douzaine de ministères dans le prochain gouvernement. L'exclusion de la mouvance Ravalomanana, membre de la PMP, du processus de formation du gouvernement ne serait pas dans le *deal*. La nomination du premier ministre aura lieu après la tournée à l'étranger de Hery Rajaonarimampianina.

17/03 - « Redoublement zéro ». Les ministres en fonction devraient abandonner tout espoir d'être reconduits dans le prochain exécutif, estime *L'Express*. Idem pour les ministres ayant déjà été au pouvoir pendant ces cinq dernières années. Hery Rajaonarimampianina, quel que soit son premier ministre, voudrait de nouvelles têtes dans le prochain gouvernement afin de ne pas « ternir » l'image de son régime. « *Il ne veut pas de Transition bis. Il souhaite travailler avec toutes les formations politiques mais ne va pas s'afficher avec des personnes déjà vues au pouvoir pendant ces cinq dernières années, quelle que soit leur origine politique* », souligne une source avisée citée par le quotidien.

22/03 - Pour le chef de l'État qui s'est exprimé sur le sujet au micro de RFI, le prochain premier ministre sera issu d'une majorité absolue, gage de stabilité politique pour le pays². Le Mapar d'Andry Rajoelina ne pourrait donc pas revendiquer à lui seul la possibilité de proposer un nom. Il devrait pour ce faire rallier à sa cause des députés de la PMP. De son côté, la plateforme présidentielle estime avoir déjà rassemblé une majorité qualifiée de 95 députés. Une alliance PMP- Mapar resterait encore envisageable, sous réserve que l'accord n'impose pas l'exclusion de certains courants, notamment de la mouvance Ravalomanana. Le camp Rajoelina redoute une décision unilatérale de Hery Rajaonarimampianina.

24/03 - Neuf députés du Mapar pressent le président à nommer le premier ministre. Prenant acte du fait que Hery Rajaonarimampianina souhaite qu'une majorité absolue se détermine en faveur d'un candidat, et dans le souci de ne pas prolonger l'attente, ils seraient prêts, d'après *Midi*, à se rallier à la candidature de Jules Etienne Roland. Sur les 49 députés que compte la plateforme Mapar, plus d'une vingtaine seraient prêts à franchir le pas. Plusieurs d'entre eux font état de l'impatience de leurs électeurs et de leur inquiétude face au blocage de la situation. *Tananews* rappelle que la loi sur les partis menace de déchéance les parlementaires qui changeraient de formation politique. La déchéance est prononcée par la HCC. Pour *L'Express*, l'argent est la principale motivation des députés qui n'hésitent pas à se vendre au plus offrant, ouvrant ainsi la voie à des majorités à géométrie variable qui ridiculisent l'institution et dévalorisent « *ces mal élus du peuple. (...) Avec des trafiquants notoires, des violeurs, des repris de justice parmi les élus, le parlement a l'allure d'une association de malfaiteurs. Le parking n'a rien à envier au salon de l'auto avec une pléiade de 4x4 dont le moins cher vaut 67 ans de travail pour un fonctionnaire moyen. L'hémicycle n'était rien de moins qu'un dortoir pendant la session pour certains députés qui ne comprenaient rien à rien aux débats* ».

26/03 - Premier ministre - Une dizaine de candidatures supplémentaires au terme de deux mois d'attente et de bras de fer politiques et juridiques. Le Mapar maintient la candidature de Haja Resampa tandis que la PMP confirme celle de Roland Jules Etienne mais les deux plateformes seraient disposées à trouver un terrain d'entente. Hery Rajaonarimampianina a relancé le suspense en livrant plus de précision sur le portrait-robot de son futur « *collaborateur* ». Il souhaite que le chef de gouvernement soit à la fois un politicien et un technicien, soucieux de l'intérêt général et symbolisant la réconciliation. La nomination, attendue avant le départ du président pour le sommet UE-Afrique à Bruxelles, peut donc encore réserver des surprises, estime *L'Express*.

31/03 - Le Mapar a présenté une liste de premiers ministrables qui ne contient plus le nom de Haja Resampa. Cette liste a été remise voici quelques jours au chef de l'État, accompagnée d'une liste de candidats à des postes ministériels. Il n'est pas précisé si Haja Resampa postule pour un autre poste. Le président de la République avoue qu'il rencontre des difficultés pour nommer son premier ministre mais il affirme que sa décision sera prise incessamment.

► **Recomposition politique, opposition, assemblée nationale, HCC**

03/03 - Le remaniement de la HCC permet au chef de l'État d'écarter une menace de destitution. Le maintien du gouvernement Beriziky lui donne du répit. Si la décision de nommer les nouveaux membres de la HCC relevant du quota du chef de l'État a été faite « *dans l'esprit de l'application de l'État de droit* », comme le stipule le communiqué de la présidence, elle n'est pas fortuite par rapport à son bras de fer avec le Mapar. Elle permet tout d'abord de neutraliser une éventuelle tentative de requête pour violation de la Constitution auprès de la HCC, suite au refus du président de nommer Haja Resampa comme premier ministre. Mais en renouvelant les membres de cette cour, le chef de l'État s'ouvre également une plus grande marge de manœuvre sur le terrain juridique, en plaçant ses hommes au sein de l'institution. La retouche de la composition de la HCC apparaît comme un rééquilibrage des forces au profit de la présidence. Celle-ci peut ainsi engager une guerre d'usure avec la plateforme Mapar, proche d'Andry Rajoelina, en laissant traîner la nomination du premier ministre. Hery Rajaonarimampianina a reconnu que sa décision était bien liée à

² Cf. la totalité de l'interview : <http://www.rfi.fr/emission/20140321-hery-rajaonarimampianina-president-malgache>

la question de la nomination du chef de gouvernement. « *C'est pour éviter que des juges dont le mandat a déjà expiré prennent des décisions importantes* », a-t-il admis.

04/03 - Après la défection de 8 députés du groupe GPS, l'ensemble Mapar-GPS ne totalise plus que 67 membres, contre 77 pour la plateforme PMP qui soutient le président de la République. Avec le renfort de ces députés indépendants, la PMP devient le groupe parlementaire majoritaire à l'assemblée nationale. Le rapport de forces s'étant inversé en faveur du pouvoir, la nouvelle donne pourrait ouvrir la voie à une dissolution du bureau permanent pour cause de non-respect des textes réglementaires par le Mapar. La PMP demande à cet effet la tenue d'une session parlementaire extraordinaire.

27/03 - Naissance d'un nouveau groupe parlementaire, l'Union des députés indépendants (UDI). Comprenant 24 membres, il se déclare partie intégrante de la Plateforme pour la majorité présidentielle (PMP). La création de l'UDI est un élément qui contribue à la stabilité politique, selon l'un de ses membres. L'UDI affirme disposer de personnalités compétentes et susceptibles d'être ministres. Au groupe parlementaire spécial (GPS), composé des députés élus sous étiquette indépendante, alliés au groupement politique d'Andry Rajoelina, le MAPAR, s'ajoute donc dans le paysage politique de l'assemblée nationale, l'UDI, située dans l'autre camp. *Tribune* constate que la recomposition politique s'opère sous la houlette des « *indépendants* » et non des partis politiques.

05/03 - « Depuis un mois et demi, Hery Rajaonarimampianina gouverne seul, sans aucun contre-pouvoir », dénonce La Gazette. Le premier ministre n'est toujours pas nommé au terme d'un long débat inutile sur l'interprétation de l'article 54 de la Constitution. Le parlement dont les fonctions sont assurées par l'assemblée nationale, est en vacance après la brève session extraordinaire consacrée à la constitution de son bureau permanent, dont l'existence est remise en cause devant le Conseil d'Etat. La HCC a été décapitée avec, dans son sillage, le limogeage de deux autres membres. Les activités du président donnent lieu à diverses supputations, en l'absence de communication officielle. Il aurait effectué récemment un déplacement privé à Maurice mais selon certaines sources, il se serait rendu à Singapour, voire en Malaisie, pour rencontrer des dirigeants de China Sonangol, qui négocieraient de gros contrats miniers avec le nouveau pouvoir. Le quotidien écrit : « *En l'absence d'un gouvernement légitime, Madagascar est gouverné par une dizaine de personnes installées à Ambohitsorohitra* ». Huit conseillers spéciaux ont été nommés par décret le 8 février : Henry Rabary-Njaka, Rivo Rakotovao, Jaobarison Randrianavony, Rachid Mohamed, Nicole Andrianarivoson, Herisoa Razanadrakoto, Paul Rabary, James Andrianalisoa. Henry Rabary-Njaka a été promu directeur de cabinet.

08/03 - Le sort de Christine Razanamahasoa à la tête de l'assemblée nationale est entre les mains du Conseil d'État où un recours en annulation de l'élection des membres du bureau permanent a été déposé. L'idée de négociations, en vue de refaire les élections du bureau commence à faire son chemin. « *Lorsque le Mapar aura fini par s'entendre avec le président sur l'identité du premier ministre, il faudra procéder au remplacement des membres du bureau permanent et des présidents de commissions pour que l'assemblée ne soit pas verrouillée par une seule entité. Si les discussions aboutissent, nous pouvons envisager de retirer notre requête auprès du Conseil d'Etat* », déclare Benja Urbain Andriatsizehena, député du parti présidentiel VPM-MMM. Du côté du Mapar, on se veut ouvert à toute discussion. « *L'élection des membres du bureau permanent et des présidents de commission s'est fait dans la légalité, mais nous n'avons rien contre les discussions si cela est nécessaire* », souligne la présidente de l'assemblée nationale. Des tentatives de rapprochement auraient déjà été engagées entre les parties, l'objectif étant de négocier des clés de répartition des départements ministériels, mais aussi de la direction de la chambre basse. La destitution des membres du bureau permanent pourrait également être une option, mais la PMP affirme ne pas vouloir aller jusque-là. « *Nous pourrions le faire si nous le voulions* », lance Benja Urbain Andriatsizehena. « *Nous avons montré que nous pouvons réunir le nombre nécessaire de députés* », ajoute-t-il. La destitution pourrait se décider par un vote qualifié des 2/3. L'éventualité d'un rejet pour incompétence de la chambre administrative n'est pas exclue. La PMP a également soulevé une exception d'inconstitutionnalité pour amener la cour administrative à saisir la HCC mais la situation de paralysie dans laquelle cette dernière se trouve retarderait davantage une décision.

12/03 - La PMP se tourne vers la HCC pour contrôle de constitutionnalité du projet de règlement intérieur de l'assemblée nationale. Une démarche qui pourrait se heurter à la paralysie de la cour. Le « *projet* » de règlement intérieur avait servi de base légale pour l'élection de la présidente et des membres du bureau permanent. Le recours déposé entrerait, en outre, dans une stratégie de la PMP pour obtenir gain de cause auprès du Conseil d'État. La plateforme a, en effet, saisi la cour administrative pour annulation des élections au sein de l'assemblée nationale, assortie d'une exception d'inconstitutionnalité pour amener la cour à saisir la HCC. Dans l'éventualité où la HCC déclarait le texte inconstitutionnel, cela pourrait faire pencher la décision du Conseil d'État en faveur de la PMP. « *J'estime que la démarche de la PMP, près d'un mois après les élections, est malvenue* », a rétorqué Christine Razanamahasoa, présidente de la chambre

basse, qui soutient qu' « un contrôle de constitutionnalité ne devrait pas avoir lieu car, ce projet de règlement jouit d'une présomption de constitutionnalité ». Elle met l'accent sur le fait que « cette élection est un acte parlementaire. Aussi, l'exécutif et la justice ne devraient pas interférer, par respect de la séparation des pouvoirs ». Le conseil des ministres du 27 février a décidé le remplacement des trois membres de la HCC entrant dans le quota présidentiel. Certains observateurs considèrent cette initiative comme une manœuvre du président visant à verrouiller la HCC et à éviter ainsi une éventuelle démarche à son encontre. « Les anciens membres peuvent continuer à exercer jusqu'à la prestation de serment de leurs remplaçants », a soutenu Me Razafimantsoa. L'éventualité que la HCC, en sa composition actuelle, statue sur la requête de la PMP risque d'ouvrir une brèche dans la stratégie du président. Cela pourrait entraîner les partisans d'Andry Rajoelina (Mapar) à revoir leur stratégie. Ces derniers qui, jusqu'ici, n'envisageaient pas de s'en remettre à la HCC, notamment sur le sujet de la nomination du premier ministre.

13/03 - Le CSM reporte les élections de ses trois nouveaux représentants au sein de la HCC. Un report qui ferait suite à une demande du président de la République. Les trois nouveaux membres nommés sur le quota présidentiel ont prêté serment mais l'élection des deux membres issus de l'assemblée nationale n'est pas à l'ordre du jour, pas plus que celle des deux représentants du Sénat, institution qui n'est pas encore en place. Seul le conseil supérieur de la magistrature (CSM) serait en mesure de désigner ses trois représentants, il a d'ailleurs lancé un appel à candidature pour une élection prévue le 20 mars mais le président de la République lui a demandé de différer celle-ci. Une information confirmée par Marius Arnaud Auguste, président du SMM, qui a défendu l'initiative du chef de l'État par le fait que ce dernier n'aurait pas été mis au courant de l'appel à candidature alors qu'il est le président de droit du CSM, avec voix prépondérante. Étant en partance pour les États-Unis, il ne sera pas à Madagascar le 20 mars. Des magistrats avancent l'hypothèse que l'exécutif voudrait attendre l'entrée en fonction du garde des sceaux du nouveau gouvernement pour procéder à l'élection des deux membres de la HCC, ou encore le renouvellement des membres du CSM prévu en mai. « Désormais, nous pouvons reprendre le travail, car nous remplissons le quorum de six magistrats requis par la loi », s'est réjoui Auguste Andriamanandraibe, doyen des membres de la HCC, qui a fait prêter serment à ses trois nouveaux pairs. Tant que la HCC n'aurait pas été entièrement recomposée, aucun des avis qu'elle émettra ne devrait avoir de poids, argumente en revanche la présidente de l'assemblée nationale. La configuration actuelle de la HCC est sans précédent, reconnaît un magistrat. Le premier dossier chaud qui attend la HCC sert la requête pour contrôle de constitutionnalité du projet de règlement intérieur de l'assemblée nationale, déposée par la PMP.

14/03 - Christine Razanamahasoa, présidente de l'assemblée nationale, met en garde la HCC : la procédure engagée par la PMP visant à faire invalider l'élection du bureau permanent fait courir un danger à la stabilité de l'institution qu'elle préside. D'après le président de l'assemblée, la HCC aurait reçu l'ordre de ne pas l'inviter à la cérémonie d'investiture des trois nouveaux membres de cette cour. « Cette omission laisse déjà préjuger la décision de la HCC quant à la requête déposée par la Plateforme pour la Majorité Présidentielle », selon Christine Razanamahasoa.

L'Express écrit au sujet de l'exclusion de la présidente de l'assemblée nationale de la cérémonie de prestation de serment des nouveaux membres de la HCC : « Razanamahasoa est en train de payer la note d'une ripaille de Mapar, qui a tout pris y compris les miettes à Tsimbazaza. Un verrouillage impitoyable qui laisse peu de place aux débats démocratiques à l'assemblée nationale. Depuis, un bras de fer juridique est engagé. (...) Toutes les pratiques malsaines de la Transition se retournent aujourd'hui contre le Mapar. (...) La dérive totalitaire rôde autour de la IVème République comme elle avait sonné le tocsin au régime Ravalomanana ».

18/03 - La présidente de l'assemblée nationale accepterait un élargissement des membres du bureau permanent. « Je ne suis pas contre un élargissement des membres du bureau permanent si après négociation, cette option fait consensus et contribue à l'apaisement », déclare Christine Razanamahasoa. La PMP a saisi le conseil d'Etat pour faire annuler l'élection du bureau. Pour mettre toutes les chances de son côté, la plateforme a complété sa démarche d'une requête auprès de la HCC pour un contrôle de constitutionnalité du « projet » de règlement intérieur. Il est probable qu'une exception d'inconstitutionnalité du « projet » influe sur la décision du conseil d'Etat. Même si la PMP obtient gain de cause, il ne serait pas pour autant acquis que la présidente de l'assemblée et l'actuel bureau quittent aisément le perchoir. En effet la cour administrative « n'a pas de pouvoir d'injonction » et le principe de séparation des pouvoirs pourrait alimenter les débats. Aussi, « l'ouverture » concédée par Christine Razanamahasoa pourrait être une alternative à considérer et éviterait une paralysie de la chambre basse.

19/03 - Tension entre le bureau permanent de l'assemblée nationale et le ministère des affaires étrangères. Le premier a soupçonné le ministère d'avoir manœuvré pour empêcher une délégation parlementaire indépendante canadienne de rendre visite à l'assemblée nationale, particulièrement à sa présidente Christine Razanamahasoa. Le bureau permanent, composé exclusivement de députés Mapar, a protesté. L'incident s'ajoute à la non-invitation de Christine Razanamahasoa à la cérémonie de prestation de

serment des trois nouveaux membres de la HCC. Le ministre se défend de toute intervention. « *« Le ministère des affaires étrangères n'est pas responsable du programme des parlementaires canadiens. Nous nous occupons tout juste de l'appui protocolaire et logistique »*, assure-t-il.

20/03 - La dissolution de l'assemblée nationale pourrait être bénéfique. Andriamandranto Ralison, membre du SeFaFi, estime que si le Mapar et la PMP ne parviennent pas à trouver un accord pour la désignation du premier ministre, le président de la République serait fondé à dissoudre l'assemblée nationale. Une décision qui serait bénéfique car elle permettrait de réviser la Constitution qui comporte, selon lui, de nombreuses lacunes et sources de blocage.

20/03 - Les six membres composant actuellement la HCC remaniée n'arrivent pas à se prononcer sur la requête déposée par un quart des députés demandant la dissolution du bureau permanent de l'assemblée nationale. Les trois nouveaux membres représentant le président de la République sont favorables à cette dissolution, tandis que les trois « *anciens* » s'y opposent. La situation de blocage devrait être levée au retour de Hery Rajaonarimampianina qui doit présider la réunion du Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM) dont l'objet est de nommer les deux représentants du CSM au sein de la HCC. On peut supposer qu'ils défendront la cause du président de la République, président du CSM. Christine Razanamahasoa et les 8 autres membres du bureau permanent serait donc en sursis, selon *Midi*. La proposition du Mapar et notamment de Christine Razanamahasoa, consistant à élargir le bureau permanent de l'assemblée nationale a été rejetée par la PMP. Une proposition par ailleurs jugée budgétivore.

26/03 - HCC : la requête déposée par l'Observatoire de droits de l'homme et de liberté (ODHL), contre la désignation des nouveaux membres rejetée. L'objectif était de différer l'exécution des décrets relatifs au mandat des membres de la HCC et la nomination des trois nouveaux membres du quota présidentiel. Une procédure d'annulation de ces deux décrets serait en cours auprès du Conseil d'Etat. La HCC ne s'est pas prononcée sur le fond, elle s'est contentée de rejeter la requête en stipulant que le requérant n'a pas la qualité pour agir directement devant sa juridiction. *La Gazette* note que les nouveaux hauts conseillers, déjà en fonction, ont eu à se prononcer sur un dossier les concernant directement...

28/03 - La HCC annule l'élection de la présidente de l'assemblée nationale et du bureau permanent. Motif : un règlement intérieur doit être adopté et soumis au contrôle de la HCC avant son application. La Cour répond ainsi à la quarantaine de députés de la PMP qui avaient déposé une requête en annulation pour non-conformité à la Constitution. Il est recommandé à l'assemblée nationale, d'organiser de nouvelles élections sur la base d'un règlement intérieur qui ait obtenu le visa de contrôle ou l'aval de la HCC. La question est maintenant de savoir, qui va organiser ces élections et diriger les séances d'élaboration et d'adoption de ce règlement intérieur, bien que cette même décision de la HCC invoque le principe de continuité de l'Etat et autorise ainsi les organes actuellement en place à exercer leurs fonctions jusqu'à prise de fonction des nouveaux élus. Ces élections pourraient être organisées dans le cadre d'une session extraordinaire ou bien reportées à la session ordinaire du mois de mai. Le président de la République a le pouvoir de convoquer une session extraordinaire, de même, qu'une majorité des députés peuvent demander sa convocation. Pour *Midi*, cette décision sonne le glas du groupe Mapar qui avait accaparé tous les sièges au sein du bureau permanent, avant qu'une vingtaine de ces membres se rallient au groupe PMP. Cette nouvelle donne pourrait renvoyer les pro-Rajoelina devenus minoritaires dans le camp de l'opposition. Pour *La Gazette*, « *La déstabilisation par voie juridique de l'assemblée nationale permettra à Ambohitsorohitra [la présidence] d'avoir la liberté pour désigner qui il veut à Mahazoarivo [la primature]. (...) A coup d'interprétation de la Constitution et de la loi, Hery Rajaonarimampianina impose ses vues et ses positions politiques aux autres forces politiques. En d'autres termes, il s'agit d'une dictature institutionnelle* ». *Tananews* se dit préoccupé par les possibles réactions du Mapar et des fidèles d'Andry Rajoelina. *Madagate* écrit : « *Après la décision purement politique de la nouvelle HCC composée de trois nouveaux membres acquis à la cause personnelle de ce président par accident, l'Etat de non-droit est établi dans la Grande île de l'océan Indien. (...) Le président Rajaonarimampianina vient, lui-même, de précipiter Madagascar dans une spirale d'instabilité durable* ».

La présidente de l'assemblée nationale, ancienne ministre de la justice, Christine Razanamahasoa, a réagi avec vigueur à la décision de la HCC. Elle déclare s'opposer à toute tentative de dissolution du bureau permanent. Elle dénonce un complot sexiste et une animosité personnelle à son encontre et se dit préoccupée par l'ingérence de l'exécutif dans les affaires du pouvoir législatif. « *L'élection du président de l'assemblée nationale et celle des autres membres du bureau permanent sont des actes parlementaires qui, par nature, échappent à tout contrôle juridictionnel ; ceci est un principe universel qui découle de celui de la séparation des pouvoirs législatif et judiciaire* », déclare-t-elle.

31/03 - Christine Razanamahasoa estime que le conflit portant sur l'invalidation du bureau permanent de l'assemblée nationale sera solutionné par un accord entre les forces politiques présentes à

l'assemblée. Un accord qui pourrait se traduire par un élargissement du bureau permanent ou la mise en place de nouveaux organes de décision occupés par les parlementaires issus de la PMP et des indépendants. La présidente de l'assemblée nationale et le président de la République se sont rencontrés et auraient décidé de jouer la carte de l'apaisement, tant sur cette question du bureau permanent de l'assemblée que sur celle de la nomination du premier ministre. *La Gazette* fait valoir que la pression exercée par la présidence sur les financiers sur Mapar a commencé à porter ses fruits.

► **Diplomatie, coopération**

07/03 - Le président malgache invité à Bruxelles début avril, annonce *La LOI*. Lors d'une réunion du groupe d'amitié UE-Madagascar, au parlement européen, le 4 mars, le directeur pour l'Afrique orientale et australe du service européen d'action extérieure, Koen Vervaeke, qui rentrait d'une mission à Antananarivo, a indiqué avoir invité Hery Rajaonarimampianina à assister au sommet UE-Afrique des 2 et 3 avril à Bruxelles. Des rencontres y sont prévues avec José Manuel Barroso et le président du Conseil de l'UE. Répondant à la question d'un eurodéputé à propos de Marc Ravalomanana, Koen Vervaeke a affirmé que sa place « est à Madagascar » tout en précisant qu'« il faut prendre le temps pour que son retour se fasse en bon ordre ». Au cours de la réunion, animée par le président du groupe d'amitié, l'eurodéputé français UMP, Philippe Boulland, à laquelle assistait aussi l'eurodéputée EELV Michèle Rivasi, les élus européens ont insisté auprès des représentants malgaches sur l'impérieuse nécessité de désigner rapidement un premier ministre. Cette désignation, et la mise en place d'un gouvernement permettrait l'ouverture complète des vannes de l'aide au titre des 10ème et 11ème FED, en plus des 70 millions d'euros prévus pour appuyer la nouvelle administration malgache. A l'occasion de ce sommet, un rencontre avec le président Français François Hollande serait envisagée.

09/03 - « Hery Rajaonarimampianina : sans gouvernement légitime, sans financement... », titre *La Gazette*. « La matrice européenne relative à la reprise des relations avec l'Etat malgache stipule que les sanctions contre la Grande île ne seront levées qu'après la mise en place d'un gouvernement élu. En jouant à la guerre d'usure avec le groupement Mapar quant à la nomination du premier ministre, Hery Rajaonarimampianina repousse à une date indéterminée la reprise du dialogue politique avec les partenaires sur le déblocage des fonds nécessaires pour la relance de l'économie et la reconstruction des infrastructures (routières, sociales...). Son incapacité à désigner un premier ministre et à former un gouvernement sera interprétée comme une faiblesse par les Occidentaux. Si aucun gouvernement n'est formé avant la fin de ce mois, le président reviendra du sommet Union européenne-Afrique des 2 et 3 avril les mains vides », écrit le quotidien, qui note que jusqu'à présent ce sont les Chinois qui sont venus à la rescousse de Hery Rajaonarimampianina, encore privé d'aide extérieure. Le vice-ministre chinois Zhang Min en déplacement à Antananarivo et la délégation d'opérateurs économiques de China Sonangol ont apporté de l'argent facile pour le pouvoir en place, affirme le journal.

11/03 - Hery Rajaonarimampianina va se rendre à Washington et à New-York. Il est attendu dans la capitale fédérale le 18 mars pour un entretien avec la direction générale du FMI. Il rencontrera également les dirigeants de la Banque mondiale et du SFI. Il sera ensuite reçu par Susan Rice, conseillère à la sécurité nationale auprès de la Maison Blanche ou par Linda Thomas Greenfield, secrétaire d'Etat adjointe chargée des affaires africaines au département d'Etat. Le retour de Madagascar parmi les pays bénéficiaires de l'Agoa sera l'un dossier des dossiers majeurs que le président compte aborder avec les responsables américains. Il recevra à son hôtel des représentants d'Exxon Mobil, qui offriront un dîner à la délégation présidentielle ainsi qu'aux membres de la diaspora malgache travaillant aux Nations unies et auprès des institutions de Bretton Woods. Avant de rejoindre Washington, Hery Rajaonarimampianina se rendra à New York où il sera reçu par le secrétaire général des Nations unies. Il recevra ensuite à son hôtel, Helen Clark, administrateur du PNUD. Pour *L'Express*, il pourrait profiter de ces rencontres pour expliquer les raisons du blocage de la nomination du premier ministre et de la formation du nouveau gouvernement, qui préoccupe la communauté internationale et l'empêche pour l'instant de normaliser sa coopération avec Madagascar. Sur la route du retour, le président fera escale à Paris, où une rencontre est déjà programmée avec le SG de l'OIF.

« Le voyage du président aux Etats-Unis financé par le géant pétrolier américain Exxon Mobil », se risque à écrire *La Gazette*, qui rappelle que, sous la Transition, la compagnie américaine a été malmenée par le régime. Elle serait revenue en force à l'approche des présidentielles pour jeter son dévolu sur Hery Rajaonarimampianina. Le quotidien craint que les relations du nouveau pouvoir avec des sociétés américaines et chinoises ne portent préjudice au rétablissement de relations de confiance avec les bailleurs de fonds traditionnels. *Tribune* s'étonne que le Chef de l'Etat se croie tenu de participer à un cocktail sponsorisé par un investisseur étranger. « Sous l'acronyme de PPP (*Partenariat Public Privé*), on peut faire passer tout et n'importe quoi, même ce qui est très discutable », écrit-il.

Le président a souligné lors d'une conférence de presse au siège des Nations unies que la société pétrolière américaine était déjà présente à Madagascar avant la crise et qu'avec le retour à l'ordre constitutionnel, elle compte reprendre ses travaux de prospection suspendus en 2009. Il a tenu à préciser que son déplacement n'est nullement financé par Exxon Mobil : « *Je peux me payer des vacances si je le veux, mais pour l'instant, je suis venu ici pour le travail* », a-t-il répondu à un journaliste³.

18/03 - « Samantha Power, ambassadrice des USA à l'ONU : pas de prédateurs de la démocratie et des droits de l'homme dans le futur gouvernement », titre Tribune. Les Etats-Unis maintiennent leur position : ils ne souhaitent pas voir siéger dans le prochain gouvernement les personnalités qui ont été compromises dans les atteintes à la démocratie et aux droits de l'homme du régime de Transition. Tel est le message transmis par l'ambassadrice à Hery Rajaonarimampianina lors de leur entrevue à New-York, au siège des Nations unies. Pour espérer une normalisation complète des relations entre les deux pays, elle attend du chef de l'Etat malgache la libération de tous les prisonniers politiques, la réconciliation nationale, la lutte contre la corruption et l'indemnisation des victimes des événements politiques. La communauté internationale pourra contribuer à leur indemnisation, annonce-t-elle. Le président Rajaonarimampianina a répliqué qu'il n'y a plus de prisonnier politique à Madagascar, que la loi d'amnistie a été votée et qu'un comité national pour la réconciliation a été mis en place. Il s'est engagé à installer un gouvernement d'ouverture « *en direction des partis politiques et des politiciens des différentes régions* » et il est revenu sur sa volonté de collaborer avec la mouvance Ravalomanana, particulièrement l'ancien président. « *Je n'ai aucun lien particulier avec lui. S'il est animé d'un sentiment de patriotisme, c'est ce qui pourrait nous rapprocher* », s'est-il justifié. Samantha Power a annoncé le retour d'un ambassadeur américain résident à Madagascar. La levée des sanctions pour le retour à l'AGO sera examinée lors du sommet USA- Afrique d'août 2014.

La Gazette s'étonne que les Etats-Unis ostracisent les personnalités politiques ayant joué un rôle important durant la transition et acceptent de traiter avec Hery Rajaonarimampianina, l'ancien ministre des finances de l'époque, qui a eu à gérer les sources occultes du régime et qui a débloqué les fonds nécessaires pour les « *projets présidentiels* » dont le financement demeure mystérieux.

Pour La Gazette, la rencontre avec le FMI est un demi-échec pour la mission présidentielle : « *Point de soutien sans gouvernement* », lui aurait-on asséné. La Chine ne s'est pas embarrassée de ce préalable, rappelle le quotidien. Son vice-ministre des affaires étrangères a été le premier représentant d'une puissance étrangère à faire le déplacement à Madagascar et à offrir un chèque symbolique de 10 millions de dollars dont le nouveau pouvoir peut faire libre usage. « *Un appel de plain-pied qu'aucun pays au monde du niveau de Madagascar ne peut rejeter. (...) La Chine a les moyens financiers pour réaliser nos rêves légitimes de développement et ils n'attendent que notre décision. Le péril jaune n'existe pas quand les balises sont bien définies. La réussite peut dès lors être d'or. Hery Rajaonarimampianina a-t-il vu la transformation de l'Ethiopie lors du dernier sommet africain ? Ce miracle a été initié par le premier ministre Meles Zenawi grâce à un mariage réussi entre coopération avec les bailleurs de fonds traditionnels et coopération chinoise* ».

19/03 - Le Pnud va contribuer au financement des futures élections dans la Grande île. Il s'agira en premier lieu de contribuer au financement des communales. L'institution s'engage à mobiliser les autres partenaires de Madagascar. Pour rappel, le Pnud a déjà fortement contribué au « *Basket Fund* » inscrit dans le cadre du projet d'appui au cycle électoral 2013-2014 à Madagascar (Pacem).

21/03 - Le Pnud en appui à la réconciliation nationale. La représentante résidente du PNUD, Fatma Samoura, a déclaré lors du séjour du président Rajaonarimampianina au siège des Nations unies que son organisation se propose de soutenir le processus de réconciliation nationale. Ce soutien dépendra en partie de la manière dont le Conseil pour la réconciliation nationale (CRN ou CRM) sera reconfiguré, précise-t-elle. Le CRN est la seule institution dont la durée de vie excède celle de la feuille de route. En d'autres termes, le CRN devra changer de configuration. « *Une possibilité serait d'utiliser les 479 médiateurs communautaires qui ont aidé à détecter et à prévenir la violence électorale pour lancer le processus de dialogue au niveau local* » a-t-elle souligné. Dans l'immédiat, le CRN poursuit ses travaux et annonce sa volonté de réunir les entités qui œuvrent chacune de leur côté pour la réconciliation (FFKM, CNOSC, autorités traditionnelles...), afin, dit-il, de « *réconcilier les prétendus réconciliateurs* ». Il émet son souhait de disposer d'un fonds de solidarité pour pouvoir indemniser les victimes des événements politiques. Le CRN indique avoir reçu à ce jour 90 dossiers portant sur l'amnistie.

19/03 - Voyage présidentiel : une délégation pléthorique, une facture très salée, titre *Le Daily*. La suite du président de la République pour son déplacement à l'étranger est impressionnante. Le barème classique

³ Cf. vidéo de la conférence de presse organisée par la Web radio des Nations unies : <http://webtv.un.org/watch/h.e.-hery-martial-rajaonarimampianina-madagascar-press-conference/3352597207001/>

indique que, pour une mission sur le continent américain ou européen, les indemnités de mission s'élèvent à 450 dollars par jour, contre 350 dollars sur les continents asiatique et africain. La délégation malgache serait composée de 34 personnes, 35 à 39 selon certaines sources. La mission de 12 jours coûterait donc la bagatelle de près de 200.000 dollars pour les seuls frais de mission, auxquels il faut ajouter les billets d'avion, l'hébergement et la restauration.

20/03 - Déblocage des aides des bailleurs de fonds : la Banque mondiale demande un plan de développement détaillé. Si la rencontre entre la délégation malgache dirigée par Hery Rajaonarimampianina et le président de la Banque, le Dr Jim Kim et son équipe, a été satisfaisante, avec une promesse d'appui à la partie malgache, ce concours est conditionné par l'élaboration d'un plan de développement précis, qui devra être soumis à l'approbation de la communauté internationale. La délégation malgache a pu mettre l'accent durant l'entrevue sur l'extrême pauvreté dans laquelle le pays est plongé et la détérioration de ses indicateurs sociaux. Hery Rajaonarimampianina a cependant évoqué « *le potentiel existant, en particulier dans l'agro-industrie, les mines, la pêche, le tourisme, l'énergie et les nouvelles technologies* ». Et lui d'indiquer « *qu'il sera particulièrement sensible à la préservation de l'environnement, à la création d'emplois, notamment pour les jeunes, ainsi qu'aux questions touchant le genre* ». Sa volonté de persévérer dans ses efforts pour restaurer les principes de bonne gouvernance et l'Etat de droit a été renouvelée auprès de ses interlocuteurs.

20/03 - Hery Rajaonarimampianina à la recherche d'un appui de Washington et de Paris pour la désignation de son premier ministre ? « *Le président est dans une conquête de légitimité auprès des grandes puissances internationales* », estime Harimanana Raniriharinosy, maître de conférences à l'université d'Antananarivo et expert en relations internationales. Il suppose que Hery Rajaonarimampianina va demander l'avis de Paris et de Washington sur le profil du futur premier ministre. « *Ce déplacement du président en France et aux États-Unis n'est pas anodin, alors que nous n'avons pas encore de premier ministre et qu'il se passe une crise institutionnelle ici à Madagascar. Il faut que la France et les États-Unis soient d'accord sur le nom du chef du gouvernement avant que le président passe à l'action. Nous sommes loin d'avoir entièrement notre souveraineté nationale* », regrette-t-il.

21/03 - Un déplacement à l'étranger prématuré. Pour Serge Zafimahova, membre du groupe de réflexion Club Développement et éthique (CDE) « *l'organisation de la tournée présidentielle (New York, Washington, Paris) a montré l'amateurisme de son entourage. Un tel déplacement aurait dû être reporté après la mise en place d'un gouvernement crédible* ». Serge Zafimahova souligne que l'intérêt d'une telle tournée est discutable, en l'absence d'un programme à négocier (filet de sécurité, crédit relais, etc.).

20/03 - Vers une cogestion des Iles Eparses⁴ ? Lors d'un entretien avec l'AFP, le président de la République a parlé des Iles Eparses, situées à proximité de Madagascar et rattachées à la France. Hery Rajaonarimampianina a souligné qu'il y avait des propositions pour une cogestion de ces îles. Des négociations permettraient de trouver les meilleures formules. « *A mon avis, la France ne serait pas contre une mutualisation des intérêts avec Madagascar* ». a indiqué le président. Aucune négociation entre les deux pays n'a encore été entamée.

21/03 - Rencontre à Paris entre le chef de l'Etat et le ministre français des affaires étrangères, Laurent Fabius. Ont assisté aux échanges le directeur de cabinet Henry Rabary-Njaka, Solofo Rasoarahona et le chargé d'affaires, Resaka Véronique. Côté français, le directeur des affaires africaines au Quai d'Orsay et ancien Ambassadeur de France à Madagascar, Jean-Claude Belliard, ainsi que l'actuel ambassadeur François Goldblatt. « *Nous sommes vraiment aux côtés de Madagascar et nous allons vous accompagner dans votre développement à partir du moment où on se situe dans un cadre démocratique* », a déclaré Laurent Fabius. A propos de la nomination du premier ministre et de la formation du gouvernement, le chef de la diplomatie française a déclaré : « *nous n'allons pas nous ingérer dans les affaires internes de Madagascar* ». La question a bien été évoquée au cours de l'entretien. « *J'espère que c'est en très bonne voie* », s'est contenté de déclarer le ministre. Selon L'Express, il semble que la France soit moins intransigente que les Etats-Unis sur la question de la formation de la nouvelle équipe gouvernementale. Une rencontre avec le président François Hollande aura lieu lors du sommet Afrique-EU de Bruxelles, début avril. D'ici là, Hery Rajaonarimampianina aura désigné son premier ministre et peut-être constitué son gouvernement.

Pour Tribune, le bilan du déplacement est mitigé : « *Le périple n'a pas apporté du concret pour l'économie ni pour le social. (...) Après des Américains et en particulier auprès du gouvernement Obama, il n'a rien obtenu de concret même pas de promesses consistantes car dans le cas de l'AGOA par exemple, il y a des procédures à suivre. Le chef de l'État s'est contenté de faire part de sa demande auprès de l'USAID*

⁴ Cf. blog Justmad – Tribune libre - <http://p4.storage.canalblog.com/42/65/448497/94833372.pdf>

d'augmenter la contribution de celui-ci pour l'humanitaire. (...) Quant à la France, Laurent Fabius, le ministre des affaires étrangères, ne lui a rien promis non plus. Il doit attendre la rencontre avec son homologue français François Hollande lors du sommet Union Européenne/Afrique, pour être plus informé. L'OIF non plus n'a pas été d'un grand secours pour l'ancien ministre des finances. (...) Bref, le président n'a pas convaincu jusqu'à ébahir ses interlocuteurs qui préfèrent attendre de quelle couleur et de quelle trempe sera le premier ministre d'abord et la composition du gouvernement ensuite ». Interviewé par TV5 Monde⁵, le président fait part de son optimisme.

26/03 - La communauté internationale invitée à procéder à l'évaluation de la situation deux mois après l'investiture du nouveau président. Le Groupe International de Contact sur Madagascar (GIC-M) refait surface, alors que Hery Rajaonarimampianina rencontre des difficultés pour la nomination de son premier ministre. Le GIC-M tiendra sa 9^{ème} réunion à Antananarivo avec la participation du sous-secrétaire d'Etat adjoint américain pour les affaires Africaines, marquant ainsi le retour des Etats-Unis dans le groupe de pays qui parraine le retour à l'ordre constitutionnel. La délégation de l'UA sera conduite par le commissaire à la paix et à la sécurité de la Commission, Smail Chergui. « *Dans le contexte national dominé par l'attente d'un premier ministre, cette réunion qui surprend l'opinion, est perçue comme une forme de garde-fou contre toutes dérives ou déviations, voire une pression déguisée* », note Tribune. Le site s'attend à des réactions hostiles des courants nationalistes qui ne manqueront pas de dénoncer la mise sous protectorat international de Madagascar. « *La formation du nouveau gouvernement sous haute surveillance internationale* », titre La Nation. « *Les Américains dépêchent un émissaire spécial pour suivre le dossier de près. Le groupement Mapar risque l'isolement face au rouleau compresseur de la communauté internationale qui veut rompre avec l'épisode transitoire et exige de nouvelles têtes dans la nouvelle équipe gouvernementale* », écrit-il.

Selon La Gazette, un émissaire de Catherine Ashton (UE) s'est rendu récemment à Madagascar pour essayer de dénouer le conflit entre Hery Rajaonarimampianina et Andry Rajoelina sur la nomination du premier ministre avant le sommet UE-Afrique de début avril. Il aurait pris contact avec le général Richard Ravalomanana, considéré comme le seul apte à réconcilier l'actuel chef de l'Etat et l'ancien président de la Transition.

28/03 - La réconciliation au centre d'une rencontre entre une délégation américaine et le chef de l'État. Conduite par l'adjoint au sous-secrétaire d'Etat américain aux Affaires africaines, Robert Jackson, la délégation américaine a encouragé le président à procéder à la réconciliation, à fournir davantage d'efforts pour promouvoir les droits humains et à lutter contre la corruption et les trafics de tous genres. La question de la liberté d'expression et celle de la presse n'aurait pas été expressément abordée. « *Il faut créer un climat d'affaires qui va répondre aux attentes que les sociétés américaines ont exprimées clairement lors de sa dernière visite aux Etats-Unis* », insiste Robert Jackson. Le retour de Madagascar dans l'Agoa serait en bonne voie mais la décision reste conditionnée à la formation d'un gouvernement d'ouverture. Le retour de l'aide américaine est subordonnée à la capacité de l'exécutif à se réconcilier avec les tenants du régime Ravalomanana et tous les opposants.

29/03 - Conclusions de la réunion du GIC-M à Antananarivo le 28 mars 2014. Le Groupe international de contact pour Madagascar a tenu sa 9^{ème} séance sous la présidence du Commissaire à la Paix et à la Sécurité de l'UA et avec notamment la participation du sous-secrétaire d'Etat adjoint américain pour les affaires Africaines. La réunion a été l'occasion de faire le point de l'évolution de la situation à Madagascar depuis la 8^{ème} rencontre du Groupe à Addis-Abeba en septembre 2013, ainsi que de convenir des modalités de la poursuite de l'accompagnement de la communauté internationale et de l'avenir du GIC-M, qui deviendra le Groupe international de soutien ou GIS-M, appelé à soutenir le développement de la Grande Ile. Une conférence des donateurs est prévue prochainement. Le rapport final met l'accent sur un certain nombre de points restant à traiter : équilibrer les moyens de développement entre toutes les régions du pays, parachever la réconciliation nationale, y compris le retour des exilés politiques et l'indemnisation des victimes des événements de la période 2002 et 2009, tenue des élections communales, renforcement de l'autorité de l'État, lutte contre la corruption, l'insécurité et la pauvreté, promotion de l'État de droit, renforcement de l'éducation et de la santé, création d'un environnement propice aux investissements malgaches et étrangers.

► Divers

06/03 - Des travaux herculéens attendent Ny Hasina Andriamanjato, nouveau PDS d'Antananarivo, qui s'engage à réaliser la rénovation de la ville en deux mois seulement. Après le père, le fils. Le pasteur Andriamanjato Richard a été le député-maire inamovible de la capitale de 1959 à 1975. Son fils, Ny Hasina

⁵ <http://www.tv5.org/cms/chaine-francophone/Revoir-nos-emissions/Internationales/Episodes/p-27794-Hery-Rajaonarimampianina.htm>

Andriamanjato, prendra les rênes de la Ville des Mille après la démission, il a quelques mois, d'Edgard Razafindravahy qui s'était porté candidat à la présidentielle. Selon les échéanciers de la CENIT, les élections communales devraient avoir lieu vers le mois d'octobre. Ny Hasina Andriamanjato, actuellement ministre des télécommunications et ministre du tourisme par intérim, a déjà été un candidat malheureux à la mairie d'Antananarivo en 1999. Il avait été battu par Marc Ravalomanana. La mission qui l'attend sera très difficile. Le visage de la capitale est profondément marqué par toutes sortes de gabegies. La gestion calamiteuse des ordures est l'un des symboles de cette décadence de la Ville des Mille. Le manque de moyens chronique, la mauvaise gestion des biens, ont terni durablement l'image de la ville. *La Nation* se montre critique face à cette nomination qu'il qualifie « *d'affaire de famille* ». Ny Hasina Andriamanjato est le cousin germain de Hajo Andrianainarivelo, l'influent ancien vice-premier ministre d'Andry Rajoelina. Il est aussi un beau-frère du général Roger Ralala, actuel secrétaire général de la présidence. De plus, l'actuel directeur de cabinet de la commune d'Antananarivo, le colonel Dominique Ralala, que le nouveau PDS ne compte pas limoger, est le frère cadet du général Roger Ralala. Le quotidien en conclut que cette nomination perpétue les anciennes pratiques et ne permettra pas à la capitale de redresser ses finances et de résoudre les graves problèmes de gestion qui l'affectent et l'ont fait sombrer dans l'anarchie.

11/03 - Malgré le manque cruel de moyens financiers, le nouveau PDS de la capitale croit à l'appui divin. « *Malgré le manque de moyens, nous ne devrions pas toujours dépendre des autres. Jésus Christ a pu nourrir plus de 5.000 familles avec cinq pains et deux poissons. Nous devrions savoir bien gérer le peu de moyens à notre disposition. (...) Il y a une différence pour un dirigeant qui croit en Dieu* », avance-t-il. « *Une réunion d'une heure avec le PDS d'Antananarivo se résume comme suit : 10 mn de discussion et 50 mn de prières et de sermon* », résume, non sans ironie, un employé de la commune d'Antananarivo. Les réunions avec le staff de la communauté urbaine sont précédées de séances de prière. Ses discours sont ponctués de versets bibliques, rapporte *Le Daily* qui conclut : « *l'homme a été touché par la grâce divine. Les Tananariviens espèrent que la barque ne tanguera pas et que l'homme pourra faire des miracles* ».

10/03 - Annick Ratsiraka, fille cadette de l'amiral, en orbite pour la présidentielle de 2018. Pour *La Gazette*, certains signes ne trompent pas. Après avoir été nommée secrétaire administratif de l'Arema en juin dernier, elle semble actuellement prendre de l'ascendant sur l'ancien parti présidentiel. Pris par leurs occupations professionnelles ou familiales, les autres enfants de l'amiral, Olga, Sophie et Xavier, ne quittent guère Paris. C'est Annick qui se montre disponible et qui, par exemple, a accompagné le couple Ratsiraka lors des négociations de sortie de crise de ces dernières années dans diverses capitales africaines. Dès 1997, Didier Ratsiraka avait déjà préparé sa fille aux plus hautes fonctions, la nommant par exemple coordonnatrice des Jeux des Iles de l'océan Indien, conseiller technique au ministère de l'aménagement du territoire ou membre du conseil d'administration d'Air Madagascar.

28/03 - La diaspora malgache revendique le droit de vote. Lors de son récent déplacement en France, Hery Rajaonarimampianina est allé à la rencontre de la diaspora, forte, selon les estimations, de 70.000 membres dans l'Hexagone. A cette occasion, et en réponses à des revendications déjà anciennes, il a promis de prendre en compte cette attente et d'étudier sa faisabilité.

DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE

01/03 - Droits de l'homme : la Transition sévèrement épinglée par le département d'Etat américain dans son rapport 2013⁶. « *Parmi les abus des droits de l'homme les plus importants, on cite l'incapacité du gouvernement de Transition à assurer l'Etat de droit, ce qui a occasionné des abus par les forces de l'ordre, y compris des assassinats arbitraires, et la vindicte populaire. Le régime de fait n'a pris aucune mesure pour poursuivre ou punir les responsables qui ont commis des abus, et l'impunité demeure un problème* », selon le résumé de ce rapport. Le document met notamment en exergue les conditions de vie dans les 82 prisons et centres de détention, les arrestations et détentions arbitraires. « *Nous exhortons les forces vives à mettre en priorité l'avenir du peuple Malagasy et de travailler ensemble pour le retour à l'Etat de droit garantissant le respect des droits de l'homme et le retour du pays sur la voie de la stabilité politique et économique* », déclare Éric Wong, chargé d'affaires de l'ambassade américaine, lors de la publication de ce rapport. Le respect des droits de l'homme fait partie des critères pour le retour de Madagascar parmi les pays bénéficiaires de l'AGOA. « *Le discours du nouveau président élu démocratiquement, prenant comme priorité le respect des droits de l'homme, l'Etat de droit et la bonne gouvernance, constitue pour Madagascar une opportunité* », stipule le communiqué de l'ambassade. La sévérité de ce rapport n'a pas surpris les observateurs : les Etats-Unis ne se sont pas privés ces dernières années de dénoncer en toutes circonstances les atteintes aux droits humains perpétrés selon eux par le régime de Transition, alors que les grandes ONG internationales de défense de droits de l'homme sont redevenues étonnement silencieuses.

⁶ Cf. Blog Justmad - <http://p3.storage.canalblog.com/38/10/448497/94218773.pdf>

► **Pauvreté, atteinte des OMD**

05/03 - Le Père Pedro invite les nouveaux dirigeants à changer de stratégie de lutte contre la pauvreté. « *Il faut mettre fin aux séries de réunion, de plateformes de tout genre, organisées par différentes entités, ministères et ONG. Il est temps de lutter au milieu des pauvres* », déclare-t-il, condamnant tout particulièrement les projets élaborés à l'extérieur et qui ont été parachutés à Madagascar par les régimes successifs. Il souligne également la nécessité d'une prise de responsabilité des personnes démunies. « *Il faut réveiller la confiance chez les pauvres qui se sont réfugiés dans la pauvreté. Il faut les choquer, leur rappeler qu'ils détiennent des ressources, et les faire travailler. Il ne faut pas se substituer aux pauvres* », martèle-t-il.

11/03 - 83% des citoyens vivent dans des taudis, d'après l'enquête de suivi des OMD. La location d'une habitation décente n'est plus à la portée d'une large majorité de citoyens. Des gens qui ont pu louer une ou deux chambres à 60.000 Ar avant la crise, sont obligés de se rabattre sur une pièce étriquée à 30.000 Ar voire à 20.000 Ar, sans eau ni électricité et souvent située dans des quartiers gravement insalubres et non sécurisés.

14/03 - Il faut 200 millions de dollars par an pour que chaque Malgache puisse accéder à l'eau potable et que les maladies des mains sales ne figurent plus dans le top 5 des causes d'hospitalisation d'ici une dizaine d'années. Actuellement, 60% des 40 millions de dollars investis pour financer l'accès à l'eau potable et la promotion de l'assainissement est assurée par les bailleurs de fonds. Cette manne financière pourrait ne pas être reconduite, s'alarme la coalition Diorano-Wash qui regroupe deux cents entités, avec les ministères de l'eau, de la santé publique et de l'éducation nationale. Les membres de la coalition souhaitent que le nouveau président réaffirme son engagement pour atteindre cet objectif en 2025. La mise en place de pipelines afin d'acheminer l'eau depuis la région Anosy vers l'Androy est revendiquée mais la technologie fait défaut, de même pour la région de Melaky, indique le secrétaire exécutif de la coalition.

31/03 - Les 2/3 des enseignants sont des maîtres Fram, recrutés par des associations des parents. Ils sont plus de 83.000 dans les différentes régions de la Grande île, dont 70.000 dans le primaire, 12.000 dans les collèges, et 1.100 dans les lycées. 70% d'entre eux sont subventionnés par le ministère à hauteur de 110.000 Ar par mois. Les effectifs de maîtres Fram sont en forte augmentation. La plupart d'entre eux espèrent pouvoir obtenir la subvention de l'Etat et devenir fonctionnaires. Le ministère de l'éducation nationale collabore avec ses partenaires financiers et techniques (Banque mondiale, UE, AFD, Unicef,...) par le biais de différents projets visant à revaloriser les conditions de travail de ces personnels non statutaires, à prendre en charge leur formation et à accélérer le versement de leurs traitements. A défaut de pouvoir devenir fonctionnaires, ils peuvent espérer devenir des agents contractuels de l'Etat.

► **Santé publique, handicap**

07/03 - Madagascar n'a pas encore ratifié la convention internationale afférente aux personnes handicapées. « *Le droit des personnes handicapées est très fragile, voire inexistant. La preuve, lors des élections présidentielles et législatives de 2013, les aveugles n'ont pas pu voter, tout comme les handicapés physiques, d'autant plus que les infrastructures ne leur ont pas permis de faire usage de ce droit de citoyen* », déclare la vice-présidente des femmes handicapées (AFHAM). « *Si cette convention internationale était ratifiée, on aurait plus d'accessibilité en matière d'infrastructures, il y aurait des quotas en faveur des handicapés au sein des institutions et des entreprises, celles-ci auraient également plus d'autonomie* », ajoute-t-elle.

► **Gouvernance, insécurité, forces armées, justice, amnistie**

04/03 - Gouvernance administrative : mauvais points pour l'administration publique malgache. Politisation, lourdeur administrative et mauvaise qualité de service, corruption, absentéisme, l'administration publique malgache est rongée par des maux que les régimes successifs n'ont pas réussi éradiquer. L'état des lieux de la gouvernance administrative réalisé par le Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité (CSI) dans le cadre de l'élaboration du document d'orientation stratégique sur la gouvernance à Madagascar est la confirmation de ce que vivent quotidiennement les administrés. Tous ces dysfonctionnements sont à l'origine d'une perte de confiance des administrés en l'appareil étatique. La corruption touche plus de la moitié des administrés qui ont recours aux services des agents de l'Etat. 20% estiment que cette pratique est le seul moyen d'obtenir satisfaction. La gestion des ressources humaines s'apparente davantage à une gestion de personnel qu'à une gestion des ressources humaines. Le CIS déplore également le déclin de la notion de haute fonction publique et le corporatisme des corps de fonctionnaires. La culture du résultat, fondée sur la notion de programme et de mission, est ignorée.

22/03 - Vyvato Rakotovoao, ministre de l'agriculture durant la première partie de la Transition convoqué à la Chaine pénale pour plusieurs affaires inhérentes à la gestion de son ministère, notamment un important détournement de tickets de carburants. Le Bianco avait été saisi de l'affaire et a transféré le dossier à la justice.

L'inspection générale de Global Fund dénonce la « gestion malsaine » des crédits que cette fondation a alloués à Madagascar dans ses projets de lutte contre le paludisme. L'enquête, réalisée en 2012, portait sur des financements décaissés d'une valeur de 70,8 millions de dollars. Le constat serait « accablant ».

25/03 - Le président de la République a annoncé dans son interview sur TV5 Monde son intention d'amnistier les trafics perpétrés avant son investiture. Se déclarant déterminé à débusquer les corrompus et les corrupteurs évoqués par les journalistes, le chef de l'Etat a révélé qu'il est « prêt à passer l'éponge sur le passé ». « Par contre, il faut bannir l'impunité. Il y a des dossiers en cours qu'il faut traiter. Il faut remettre les compteurs à zéro ». « Il ne serait pas étonnant si ce projet d'amnistie a reçu l'assentiment des bailleurs de fonds, notamment du FMI », écrit *La Gazette*, qui rappelle qu'en 1991, « alors que le pays était en pleine libéralisation économique, l'institution avait notamment encouragé sinon obligé l'Etat à publier une loi amnistiant le rapatriement des avoirs retenus à l'étranger ». « Reste à savoir les modalités de cette amnistie financière ainsi que les délits amnistiables. On se souvient que dans la loi d'amnistie, les détournements de biens publics sont exclus du régime. L'attention des observateurs se tournera inévitablement sur le cas des arriérés fiscaux de Marc Ravalomanana. Il en est également des défauts de déclarations de la part des entreprises qui écrasées par la crise, ont dû jouer souvent sur le non-paiement des impôts et taxes dus à l'Etat, afin de pouvoir payer les salaires et préserver les emplois », note le quotidien.

15/03 - L'Instat lance une enquête sur le bien-être des Malgaches. Intitulée « *Mihaino an'i Madagasikara* », ou « *A l'écoute de Madagascar* », elle revêt un caractère particulier car il s'agira de poser aux Malgaches des questions touchant de près leurs conditions de vie et leur bien-être. Son autre particularité réside dans la méthodologie utilisée pour sa réalisation : l'enquête va se faire par téléphone portable. 2.000 ménages sélectionnés par échantillonnage et répartis dans les 22 régions seront concernés. Les appels téléphoniques débiteront en avril et dureront cinq mois. La Banque mondiale, à travers le programme de gouvernance et développement institutionnel (PGDI), appuie financièrement le projet. Le Mali et le Sénégal ont déjà réalisé une telle opération. « *Le gouvernement doit connaître ce qui se passe et les conditions de la population à l'étranger de la capitale. Cette enquête permet également d'assurer une certaine recevabilité de la part des dirigeants* », déclare un technicien de la Banque mondiale. Les personnes enquêtées recevront un téléphone portable muni d'un chargeur solaire qui leur reviendra à la fin de l'enquête. Et après chaque enquête mensuelle, elles jouiront d'un crédit de 2.000 Ar pour les motiver et garder la carte Sim active.

01/03 - Le rapport annuel 2013 du département d'Etat américain sur les droits de l'homme dénonce le comportement des forces de l'ordre « *Bien qu'aucune statistique officielle ne soit disponible, divers rapports de la presse pendant l'année, ont indiqué que des officiers de la loi auraient abattu par balle au moins 260 suspects criminels, par rapport aux 100 cas estimés en 2012* », dénonce le document.

12/03 - Le député Jean-Jacques Rabenirina appelle au renforcement de la lutte contre l'insécurité en zone rurale. Il déplore que faute de bovidés, les dahalo procèdent, à Betioky Atsimo, à des prises d'otage. Ils s'attaquent ces temps-ci à des enfants et des femmes et réclament des rançons par téléphone.

14/03 - Les actions de sécurisation des zones touristiques, à commencer par Nosy-Be, ont été fructueuses, selon le gouvernement, qui annonce que trois dangereux malfaiteurs récidivistes ont été abattus par les forces de l'ordre. De nombreuses arrestations ont été réalisées, des proxénètes interpellés. Des patrouilles contrôlent les bars fréquentés par des mineurs et des étrangers.

28/03 - Les forces de l'ordre se plaignent de l'insuffisance des moyens mis à leur disposition pour assumer leurs missions, notamment par manque de carburant. *La Nation* s'étonne de cette situation car le budget de l'Etat consacre aux chèques carburant un montant qui dépasse l'entendement, l'équivalent de 20 millions de litres d'essence. Il est clair pour le quotidien que ces crédits sont détournés et considérés comme des avantages en nature pour les principaux responsables et grands commis de l'Etat à différents niveaux. Les bons d'essence seraient souvent échangés contre des espèces auprès des distributeurs pétroliers, moyennant une petite commission. Il est choquant d'entendre des gendarmes ou des policiers affirmer qu'ils ne peuvent pas se déplacer, faute de carburant, ou de faire prendre en charge ces dépenses par les victimes qui font appel à eux.

01/03 - Le Conseil supérieur de l'intégrité (CSI) élabore un outil pour restaurer l'autorité de l'État à tous les niveaux. Le document d'orientation stratégique (DOS) présenté à la presse a pour objectif de définir et de mettre en place les comportements que doivent adopter les structures et les personnes qui exercent l'autorité de l'État. Leurs capacités doivent être renforcées dans différents secteurs et à divers niveaux (justice, recettes minières...), afin d'assurer un développement durable. Le DOS sera présenté au gouvernement.

04/03 - Le président du CRM, Charles Rabotoarison, lance un nouvel appel à la mise en place du Fonds national de solidarité (FNS) destiné à indemniser les victimes des préjudices causés par les crises politiques de 2002 et 2009. « *L'attribution d'une amnistie sans réparation et sans indemnisation est incomplète. Nous lançons donc un appel à la communauté internationale et au nouveau président de mettre en place le FNS prochainement* », a-t-il souligné.

21/03 - Le tribunal arbitral international pour juger les dommages subis par les grandes surfaces commerciales lors du « lundi noir » de début 2009 se met en place. Le tribunal du Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (Cirdi) devant juger la plainte des sociétés Courts (Indian Ocean) et Courts Madagascar Sarl (grande distribution), déposée en décembre contre le gouvernement malgache, se met en place. Les plaignants, deux filiales de la compagnie mauricienne British American Investment (BAI) de Dawood Rawat, ont nommé un juriste de renommée internationale pour faire partie de ce tribunal. C'est maintenant aux autorités malgaches de choisir un juriste pour participer à ce tribunal arbitral, révèle *La LOI*.

05/03 - Le nouveau régime promet la mise en place d'un État de droit. Des proches du pouvoir de Transition pourraient avoir à rendre des comptes. « *Il y a eu des plaintes contre certaines hautes personnalités. Elles ont pu échapper à la justice après l'intervention du régime de la Transition* », a révélé Marius Auguste Arnaud, président du syndicat des magistrats de Madagascar (SMM) lors d'un entretien privé rapporté par *L'Express*. La liste des affaires douteuses enregistrées pendant la période transitoire et passées entre les mains de la justice est longue mais du fait des pressions politiques et de la corruption, les affaires ont été étouffées. L'affaire Patrick Zakariasy, ce notable qui avait eu le courage de dénoncer à la presse le trafic illicite de bois de rose, en révélant l'identité du présumé cerveau, a écopé d'une peine de deux ans d'emprisonnement ferme et d'une amende de 200.000 Ar pour faux et usage de faux et diffamation publique. Or la réalité actuelle donne raison à Patrick Zakariasy et tort à la justice, estiment les observateurs. Le notable pourrait être à nouveau entendu par la justice.

14/03 - Une sorcière présumée lynchée à mort. La septuagénaire, souffrant de troubles mentaux, a été ligotée et tabassée à mort. Elle s'était échappée de la maison de son frère qui l'avait prise sous sa protection. Aucun des auteurs de cet homicide n'a été arrêté.

Une cinquantaine de dahalo armés de fusils se sont mesurés à la gendarmerie à Andosira Befotaka. Treize morts sont dénombrés dans les rangs des malfaiteurs.

Cinq dahalo ont été abattus dans le cadre d'une opération menée par les éléments de la gendarmerie de la région Melaky, 254 têtes de bovidés ont pu être récupérées.

15/03 - L'insécurité gagne du terrain dans le village de Soanala dans le district de Betroka. « *Les villageois ne dorment plus sur leurs deux oreilles la nuit. On entend presque chaque jour des attaques à main armée se terminant souvent dans un bain de sang* », écrit *La Nation*. Les villageois réclament le retour des forces de l'ordre qui ont quitté les lieux depuis un an.

25/03 - La commune de Tsvivory a connu deux attaques meurtrières de dahalo. Lors de la première, ils étaient une centaine ; deux propriétaires de zébus ont péri, 190 zébus ont été volés. Durant la seconde attaque, 210 zébus ont été portés disparus.

06/03 - Augustin Andriamananoro, directeur général par intérim de l'Office Malagasy d'Etudes et de Régulation des Télécommunications (Omert) démis de ses fonctions. Le vice-président de Mapar figurait parmi les très proches d'Andry Rajoelina. Son limogeage était attendu mais il confirme la volonté de Hery Rajaonarimampianina de tourner la page de la Transition. Augustin Andriamananoro est à l'origine de la fermeture de plusieurs stations audiovisuelles d'opposition. Pour *Madagate*, « *Ce n'est plus une chasse aux sorcières mais une purge qui s'annonce systématique et qui met en danger les fondements même de la démocratie* ». Le site pro-Rajoelina rappelle qu'Augustin Andriamananoro a été l'un des piliers de la révolution orange sur la Place du 13-Mai et qu'il s'est beaucoup investi pour que le candidat Rajaonarimampianina soit élu. *La LOI* note que le limogeage par Hery Rajaonarimampianina du directeur général de l'Omert, Augustin Andriamananoro va peut-être redonner espoir aux actionnaires de Madamobile (Emirats arabes unis). En avril 2012, l'Omert avait décidé la fermeture de cette société de téléphonie mobile qui opérait sous le

nom de Life. Cette décision était encore saluée récemment par le directeur de Télécom Malagasy (Telma) et par son homologue d'Orange Madagascar.

05/03 - Le procureur général auprès de la Cour d'appel, Jacques Randrianasolo, se veut implacable et catégorique au sujet de l'application effective de la condamnation de Marc Ravalomanana en 2010. Il rappelle que l'ancien président devra être arrêté dès son retour à Madagascar. « *La justice malgache l'a condamné, et la sentence doit être exécutée* », déclare-t-il.

14/03 - Le retour de Marc Ravalomanana devra attendre la formation du nouveau gouvernement. Manandafy Rakotonirina, qui est régulièrement en contact avec l'exilé d'Afrique du Sud, confirme que l'ancien président soutient le nouvel élu. Il l'affirme, « *c'est Marc Ravalomanana en personne qui a donné l'ordre à la mouvance de soutenir Hery Rajaonarimampianina, car c'est le meilleur moyen pour lui d'obtenir l'autorisation de retourner à Madagascar après des années d'exil. (...) Marc Ravalomanana et Hery Rajaonarimampianina se sont déjà entretenus et ont convenu de la mise en œuvre de ce retour au pays, un retour qui ne pourra toutefois pas se faire à n'importe quel moment ou dans n'importe quelle condition* ». Manandafy Rakotonirina est persuadé que « *le retour au pays de Marc Ravalomanana devra attendre la mise en place du nouveau gouvernement* ». Le leader du MFM reconnaît que toutes les conditions ne sont pas encore réunies, notamment au niveau de la justice et des forces de l'ordre, qui l'attendent de pied ferme pour mettre à exécution le mandat d'arrêt. Seul un nouveau gouvernement nommé par Hery Rajaonarimampianina aurait la capacité d'imposer ses décisions.

07/03 - James Andrianalisoa, nouveau président de l'aviation civile de Madagascar (ACM) : les Notam (NOte To AirMen) délivrés pendant la période transitoire n'étaient pas été conformes à la norme internationale. La famille Ravalomanana a été la cible principale de ces interdictions. Une déclaration qui a ravi le camp de de l'ancien président, qui peut à nouveau entrevoir le retour au pays de son chef de file. Ce retour pourrait faire l'objet de négociation avec le chef de l'Etat. Resterait à trouver une solution pour suspendre le mandat d'arrêt qui pèse contre lui. La majorité des hauts responsables des forces de l'ordre, piliers du régime d'Andry Rajoelina, sont toujours en fonction et feront pression pour ne pas lâcher du lest. L'entente actuellement observée entre la mouvance Ravalomanana et Hery Rajaonarimampianina pourrait cependant faire bouger les lignes, au nom de la réconciliation nationale.

07/03 - Le combat pour la libération des prisonniers politiques mené par l'association « Vondrona Tia Tanindrazana », conduite par Me Lalanoro Rabemananjara, se poursuit. Une lettre ouverte a été adressée en ce sens à Hery Rajaonarimampianina au mois de février. 10 personnalités seraient toujours écrouées à Tsiafahy et à Antanimora pour les affaires « *7 février 2009* », « *FIGN* », « *BANI* », « *tentative d'assassinat sur la personne d'Andry Rajoelina et consorts en 2012* ». Sont notamment cités par l'association les noms du général Jean Heriniaina Raelina, des colonels Assolant Coutiti, Raymond Andrianjafy, Laurent Jadifara, Andriamihoatra, du lieutenant Jean Claudio Tombo, des adjudants Hery Liva Ramahalison et Fikisy Lydie, du caporal Rabetafika, ainsi que de Hery Judaël Ramandry. « *Leur incarcération est due uniquement à des opinions non conformes à celles du pouvoir de fait (la HAT). Ils ont subi presque 4 années de tortures morales et physiques en prison. Ce sont des victimes car aucune preuve tangible n'avait confirmé leur culpabilité* », peut-on lire dans ce courrier.

13/03 - Nouvel appel à des mesures d'amnistie. Les proches du général Raelina demandent à ce que ce dernier ainsi que les autres prisonniers politiques qui sont toujours en détention bénéficient des mesures d'amnistie.

14/03 - Six détenus politiques ont bénéficié d'une amnistie sur requête. Il s'agit de David Ratsimbazafy, Joseph Elire Rabemanjara, Rodolphe Andriampenomanana, Tovohery Ramambasoana, Manoela Ralaimampisainarinony et du lieutenant-colonel Jaonary Théodore. Une vingtaine de détenus attendent encore leur libération. La majorité d'entre eux sont des militaires impliqués dans différentes tentatives de mutinerie. En outre, d'autres individus qui ont déjà bénéficié d'une amnistie se trouvent encore derrière les barreaux. « *Il y a eu cette fameuse loi sortie de nulle part par l'ancien ministre de la justice de la Transition, empêchant ces individus de retrouver leur liberté* », a regretté Manoela Ralaimampisainarinony. Il appelle le président à réexaminer leur situation.

25/03 - Les familles des prisonniers politiques contredisent le président. Une vingtaine de prisonniers sont encore derrière les barreaux, suite aux événements survenus en 2009 et 2010, affirment-elles. Les plus connus sont le général Heriniaina Raelina, ancien responsable de la sécurité présidentielle, sous Marc Ravalomanana, et le colonel Raymond Andrianjafy, principal meneur de la mutinerie de la FIGN en mai 2010. D'autres militaires, proches de Marc Ravalomanana, condamnés dans le cadre de la fusillade du 7 février 2009, sont encore en prison. Le général Raelina a été amnistié pour l'affaire de la BANI mais il est condamné dans celle du 7 février, malgré un rapport qui contredit la thèse de la « *tuerie* ». Certaines

sources affirment en outre que ce sont les chefs militaires actuels qui excluent la libération des officiers encore emprisonnés, rapporte *Madonline*.

11/03 - Le syndicat des magistrats (SMM) souhaite une refonte du conseil supérieur de la magistrature (CSM). Il revendique une réforme de la Constitution qui exclurait le président de la République et le ministre de la justice de la composition du CSM. Il préconise également une meilleure représentativité de tous les corps de l'appareil judiciaire au sein du CSM.

13/03 - Pour faire face au manque de moyens des établissements pénitentiaires, le ministère de la justice veut réactiver les « camps pénaux ». « *Le camp pénal a pour objet d'exploiter les champs de culture dont dispose un centre de détention. On pourra y faire travailler les détenus à qui on a confiance. Ces derniers bénéficieront d'une partie du profit et le reste reviendra au fonctionnement du centre de détention, propriétaire du terrain. De même chez les femmes détenues, des projets de confection ou d'artisanat pourront assurer leur survie* », explique le secrétaire général du ministère. L'administration pénitentiaire ne peut assurer plus d'un repas quotidien de manioc aux détenus. La survie des détenus dépend souvent des dons reçus d'ONG, fréquemment d'origine confessionnelle.

► Droits des femmes et des enfants, esclavage moderne

01/03 - Le rapport annuel du département d'Etat américain sur les droits de l'homme⁷ s'attarde longuement sur la situation des employées de maison expatriées dans les pays du Golfe. Le ministère du travail et de la fonction publique est responsable de la réglementation des agences de placement et de l'approbation de l'émigration de chaque travailleur, rappelle-t-il, avant d'estimer qu'une complicité du ministère existe dans la traite des personnes, par défaut de surveillance efficace de ces agences et dans son incapacité à protéger les victimes. « *Malgré la nature généralisée de la corruption et la complicité de responsables gouvernementaux dans les cas de traite des personnes, le gouvernement de fait n'a ni enquêté, ni poursuivi les responsables qui ont été des auteurs de tels crimes, depuis le dernier rapport. Le gouvernement a aussi manqué d'identifier et de référer les victimes à des services de protection, et n'a pas soutenu les ONG qui offrent de tels services* », dénonce le rapport.

10 travailleuses malgaches, ayant subi toutes formes de violences, se trouvent à l'ambassade malgache en Arabie Saoudite et attendent d'être rapatriées. D'après la responsable du syndicat professionnel des diplômés en travail social (SPDTS), une dizaine de dépouilles mortelles attendent leur rapatriement.

03/03 - Une jeune femme malgache vendue en Chine à un handicapé au titre d'« épouse ». Cette jeune femme a été embauchée à Madagascar en septembre 2013 par une agence de placement avec la promesse d'un emploi domestique ou de serveuse. La responsable du syndicat professionnel des travailleurs sociaux (SPDTS), Norotiana Jeannoda, a réuni la presse avec une expatriée rentrée de Chine qui a témoigné de son calvaire. Selon ses dires, deux jeunes femmes ont été vendues, l'une 55.000 Yuans (21 millions Ar) et l'autre à 60.000 Yuans (23 millions Ar). Treize femmes expatriées en Chine attendraient de pouvoir rentrer au pays. Selon les dires de la présidente du SPDTS, les jeunes femmes Malgaches vendues aux Chinois n'ont pas le droit de fréquenter le monde extérieur. Et rares sont les moments où elles peuvent communiquer au téléphone avec leur famille. Les agences de placement forcent les jeunes femmes Malgaches à avoir des enfants avec ces Chinois, dans le cas contraire, elles doivent payer la somme de 40 millions Ar pour retrouver leur liberté et retourner à Madagascar. L'expatriée de retour de Chine qui a livré son témoignage a dû rester 4 semaines sous la protection de l'ambassade avant de pouvoir rentrer au pays. D'août 2013 à février 2014, 223 jeunes femmes malgaches ayant travaillé en qualité de domestiques dans divers pays étrangers ont regagné le pays. 95 d'entre elles ont été prises en charge par le SPDTS.

Le directeur général de l'emploi, du travail et des lois sociales, Samuelson Ramanitrinony, a tenu à faire la mise au point suivante : « *Les deux femmes responsables de l'envoi des travailleuses Malgaches en Chine n'ont pas bénéficié d'un agrément au sein du ministère de la fonction publique. Puisqu'elles ne disposent pas d'agence de placement, elles ont recruté les victimes par le biais du réseau social Facebook* ». Il ajoute que le ministère de la sécurité intérieure se doit de lancer des avis de recherche pour poursuivre ces intermédiaires.

Un Sri-Lankais responsable de l'envoi de jeunes femmes malgaches dans des pays arabes a été arrêté. Il organisait toutes les procédures relatives à l'émigration pour 2 à 5 millions Ar. Une vingtaine de jeunes femmes, toutes originaires de régions côtières, étaient en train de régler les détails à son domicile à l'heure où les forces de l'ordre ont fait irruption.

⁷ Cf. Blog Justmad - <http://p3.storage.canalblog.com/38/10/448497/94218773.pdf>

08/03 - Une domestique malgache partie travailler au Koweït depuis juillet 2013 n'aurait plus donné aucun signe de vie à sa famille depuis janvier. Ses proches craignent qu'elle soit en prison ou décédée. Ils interpellent les autorités pour qu'elles mettent fin à la traite de personnes.

14/03 - Le syndicat autonome des inspecteurs du travail annonce préparer une convention sur les migrations professionnelles en partenariat avec l'organisation internationale pour les migrations. Elle permettra d'établir une norme de conditions de travail pour les Malgaches qui se rendent à l'étranger pour occuper un emploi.

17/03 - Rapatrié d'Arabie Saoudite, le corps de Poraka Solange Razafindrasoa, mère de famille de 32 ans, a subi une autopsie. Sa famille porte plainte contre l'agence de placement, introuvable, et les autorités administratives. Elle est la 35ème domestique malgache martyre des pays du Golfe depuis 2009. Son décès remonte au 26 janvier.

03/03 - Maltraitance des enfants : d'après les données de l'Unicef, en 2013, sur un total de près de 2.800 cas de maltraitance signalés au niveau des réseaux de protection de l'enfant dans 9 régions sur 22, le nombre de violences à caractère sexuel s'élevait à près de 30% des cas.

05/03 - 91% des prostituées dans la capitale ont moins de 18 ans ; c'est le résultat des enquêtes conduites en 2013 par la Plateforme de la société civile pour l'enfance. Le gouvernement malgache, l'Unicef, et cette plateforme pour l'enfance ont célébré pour la première fois la Journée mondiale de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants. D'après les enquêtes de la plateforme, 7,3% des jeunes filles de 13 ans sont dans la prostitution ; 28% des jeunes filles de 15 ans se prostituent ; 6% des jeunes filles de 14 ans ont subi des viols ; 41,4% des jeunes filles de 17 ans ont été abusées sexuellement. *Tananews* observe que la prostitution des élèves de classes primaires se développe dans les quartiers défavorisés de la capitale.

08/03 - Prison d'Antanimora : 31 bébés de moins de deux ans détenus malgré eux. Ils sont encore allaités par leurs mères détenues. Une fois l'âge de deux ans atteint, les bébés doivent être entretenus par la famille ou par des proches. Le cas échéant ils sont placés dans des centres d'accueil. Dans le quartier des femmes de cet établissement, les prévenues sont toujours en surnombre, comme dans les autres prisons. Elles sont au nombre de 193, dont seules 51 ont été condamnées. Le quartier des femmes en retient actuellement 262, y compris les mineures, pour une capacité d'accueil de 80 détenues. Chez les hommes, on compte 2.700 détenus pour 800 places. Dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, la première dame, Voahangy Rajaonarimampianina s'est rendue à Antanimora et a fait don des vivres en faveur des détenues.

ECONOMIE – SOCIAL - ENVIRONNEMENT

► Ressources minières et halieutiques, foncier

03/03 - COI : accord sur les échanges de données satellitaires pour lutter contre la pêche illégale. L'organisation régionale a investi plus de 360.000 euros dans un système unique au monde. Le dispositif a été mis en place par l'équipe du Plan régional de surveillance des pêches (PRSP) de la COI financé par l'UE. Si « *nous partageons jusqu'à présent les patrouilleurs, les avions, les images satellite, il restait à mutualiser ce qui est le moins onéreux mais aussi le plus sensible : notre intelligence et nos données de surveillance qui rendent le dispositif encore plus efficace* », déclare le secrétaire général de la COI. La dynamique régionale initiée par le projet PRSP qui arrive à terme se poursuivra grâce au soutien de l'UE sous le programme SmartFish de la COI.

07/03 - Un haut gradé des forces de l'ordre a pris un vol de Kenya Airways à destination de Nairobi, avec 20 kg d'or en lingot. Il n'a pas été arrêté. Il était accompagné d'un opérateur économique chinois. Tout avait été savamment orchestré. Selon certaines sources, le passeur serait le fils d'un actuel ambassadeur de Madagascar. Le même jour, une jeune femme russe avait été prise en flagrant délit de trafic de tortues protégées.

24/03 - Saisie d'or massif à bord d'un vol pour Nairobi. Transformés en quatre longues chaînes d'attache pour animaux, 1,7 kg d'or ont été découverts dans les bagages de deux *Karana*. L'or a échappé aux contrôles pour être introduit à bord avec l'aide de complices de l'aéroport. Les contrebandiers comptaient se rendre à Dubaï, via Nairobi.

12/03 - L'Etat malgache doit 170 millions de dollars au projet minier Ambatovy. La dette correspond au montant de la TVA déduite sur les achats locaux de biens et services effectués par le projet en application

des dispositions légales applicables aux entreprises exportatrices, rappelle *Le Daily*. La cessation de remboursement a débuté avec la crise, du fait de la dissolution d'un comité d'appui aux grands investissements miniers qui tenait des réunions périodiques. Cette dette est exorbitante compte tenu de la situation actuelle de l'économie malgache. Le quotidien écrit : « *Il est assez ironique de constater l'existence d'une telle dette envers ce projet minier tant fustigé par la Transition. Ses sorties médiatiques contre cette entreprise ont été nombreuses, alors que l'Etat était encore redevable envers elle. Il paraît étrange que cette créance ait été tue* ».

18/03 - Le think tank Fraser institue son classement 2013 sur le niveau d'attractivité des pays en termes d'investissement minier. Le pays est à la 103^{ème} place sur 112. L'indice d'attractivité du pays, selon cet organisme canadien, est de 42,2 contre 70 pour le Botswana 63,7 pour la Namibie et 60,6 pour la Zambie. Néanmoins, il ne s'agit pas d'une chute spectaculaire car ce chiffre était de 41,2 en 2012 et depuis 2010 le pays est toujours resté dans le top 10 des pays les moins attractifs au monde. « *Madagascar est entré dans le classement de Fraser institue en 2010 et son rang à l'époque n'était déjà pas bon. Ce recul confirme la tendance qui se dessine, depuis quelques années, qui établit que le pays n'est plus attractif pour les investissements miniers* », analyse le rapport. Le régime fiscal reste le seul point positif relevé pour Madagascar. Cette appréciation concerne probablement la loi sur les grands investissements miniers (LGIM) qui a permis d'attirer les grandes compagnies minières mondiales avant la crise de 2009. L'instabilité politique, les carences du système judiciaire, la sécurité et la mauvaise qualité des infrastructures constituent les handicaps majeurs pour les investisseurs.

25/03 - Saphir d'Ilakaka : plus de la moitié des étrangers en situation irrégulière. Sur 195 étrangers (Sri-Lankais, Thaïlandais, Africains...) qui exercent leurs activités sur le site, 95 sont en situation irrégulière. Des représentants des consulats de Thaïlande et du Sri Lanka se sont rendus sur place. Les autorités locales leur ont rappelé les règles qui régissent les activités extractives et les ont sommés de régulariser la situation de leurs ressortissants. Les exploitants devront notamment remettre en état les sites d'extraction épuisés. « *Remettons de l'ordre dans le processus de l'exploitation minière à Ilakaka* », a lancé à l'issue des rencontres le chef de région d'Ihorombe. Les autorités consulaires et les représentants de ces spécialistes ont promis de mettre en place et d'entretenir une école du saphir.

19/03 - Selon une enquête menée par l'observatoire foncier en 2013 et début 2014, 92 guichets fonciers ne sont plus opérationnels, soit 20% du total. Le fait est dû au manque de moyens des communes, qui ne peuvent plus payer les salaires des agents. « *Des guichets fonciers ont été mis en place grâce au soutien financier de bailleurs de fonds. Avec la crise en 2009, ces partenaires financiers ont suspendu leurs actions. Les communes se sont retrouvées livrées à elles-mêmes alors qu'elles ne disposaient pas encore d'autonomie financière suffisante* », note le responsable du programme foncier national. Outre l'insuffisance de budget des communes, d'autres facteurs comme l'inaptitude à suivre les procédures ont poussé à cette situation. De plus, certains guichets ont été incendiés. La réforme foncière engagée en 2005 se trouve ainsi compromise. Les guichets fonciers délivrent des certificats fonciers pour les terrains ayant le statut de propriété privée non titrée de moins de dix hectares. Ils ont été installés dans 546 communes à partir de 2006 et ont reçu 150.000 demandes de certification et délivré 100.000 certificats en l'espace de 7 ans mais les demandes de certificats restent encore trop limitées pour avoir un impact significatif sur la sécurisation foncière. La plateforme nationale foncière (PNF) a lancé par ailleurs une opération combinée « *certification et fiscalité* » dans cinq communes pilotes. « *L'expérience montre que les systèmes de gestion foncière ne sont pas durables sans être accompagnés par une dimension fiscale, d'autant plus que la fiscalité foncière constitue un immense gisement non exploité estimé à 36 millions de dollars par an* », souligne le responsable de la gouvernance foncière. Avec cette opération combinée, les communes disposeront d'une base de données fiscale via le recensement de toutes les parcelles existantes. 60% des terrains ne sont pas encore déclarés et de ce fait ne sont pas imposés. Les questions foncières seront l'une des priorités de la politique de relance économique que devrait conduire le prochain gouvernement. L'Etat lui-même ne connaît pas réellement la délimitation de son patrimoine foncier, selon le directeur de l'observatoire du foncier. Il n'y a aucune statistique relative aux parcelles domaniales, notamment, celles qui sont occupées illégalement. Depuis plusieurs décennies, Madagascar subit une crise foncière qui a largement contribué aux difficultés économiques et aux tensions sociales actuelles, note *La Nation*.

30/03 - Le collectif Tany adresse une lettre ouverte au président de la République, aux élus et décideurs⁸ pour les appeler à « veiller à la bonne gestion de nos ressources nationales ». Le communiqué du premier conseil des ministres dirigé par le nouveau président, le 29 janvier, indique que l'exécutif interdit « *toute désaffectation, mutation totale ou partielle, ou traitement de dossiers d'acquisitions de terrains d'Etat au profit d'une tierce personne* » et cela, « *jusqu'à la formation d'un nouveau gouvernement* ». Que se pas-

⁸ Cf. Blog Justmad - <http://p2.storage.canalblog.com/23/63/448497/94992071.pdf>

sera-t-il après ?, s'interroge le collectif, qui n'est guère rassuré par les propos tenus par le président le 21 mars à Paris, dans le cadre de la rencontre organisée par Ubifrance: au cours de cette réunion, il a en effet lancé un appel explicite aux investisseurs intéressés par « 18 millions d'hectares de terres arables disponibles ». Depuis 2008, avec l'effet cumulé des crises alimentaire, financière et énergétique ainsi que des changements climatiques, les terres sont devenues le refuge privilégié des investissements dans le monde. Madagascar n'est pas épargné. Le collectif dresse l'inventaire des menaces qui pèsent sur ce patrimoine national.

31/03 - Les associations d'opérateurs de la filière des pierres précieuses se sont regroupées. Plus de 3.800 exploitants, pour la plupart déjà membres d'associations, ont adhéré au Groupement des opérateurs miniers pour le développement de Madagascar (.GOMDM). Leur objectif est de protéger les activités minières contre l'anarchie et l'exploitation abusive, de lutter pour la défense des intérêts des opérateurs nationaux et contribuer au développement du pays. Pour être membre du groupement, les opérateurs doivent formaliser leurs activités. Le GOMDM œuvre également pour la protection et la reconstitution des forêts et des autres éléments de l'environnement auxquels l'exploitation a pu porter atteinte.

► Filière bois de rose⁹

01/03 - La Chine affirme son intention de lutter contre le trafic de bois de rose. Interpellé sur les mesures prises par le gouvernement chinois, le vice-ministre chinois aux affaires étrangères, en visite à Madagascar, explique que son pays, à l'instar d'autres Etats, est membre de la convention CITES. Il affirme que son gouvernement applique les conventions internationales et demande aux ressortissants chinois résidant à Madagascar de respecter les lois et règlements locaux et de ne pas se livrer à des activités illicites. Cette visite d'un membre du gouvernement chinois coïncide avec la mise en œuvre de mesures draconiennes contre ce fléau, dont des arrestations et des interdictions de sortie du territoire en l'encontre de personnalités suspectées de participer à des réseaux de trafiquants de bois précieux et de blanchiment. Le ministre chinois a évoqué la coopération entre les départements chargés de lutter contre l'exportation illicite de bois précieux mais *La Gazette* observe que jusqu'à présent la Chine n'a pris aucune mesure concrète pour lutter contre ce fléau. Très rares sont les cargaisons illicites interceptées, saisies et rapatriées à Madagascar par les autorités chinoises.

03/03 - Mamy Ravatomanga, suspecté de complicité dans les trafics de bois de rose, interdit de sortie du territoire : « ingratitude du pouvoir » titre *La Gazette*. La décision est perçue comme une nouvelle preuve de la volonté du président de couper les ponts avec son mentor, Andry Rajoelina. Le quotidien rappelle qu'une fois la candidature à la présidentielle de Hery Rajaonarimampianina officialisée, Mamy Ravatomanga a rompu avec le candidat Camille Vital qu'il soutenait. La société Média Consulting de Jaobarison Randrianarivony, financée par Mamy Ravatomanga, a dû rompre ses contrats avec l'ex-premier ministre pour renforcer l'équipe de campagne de Hery Rajaonarimampianina. Les prestations proposées par Jaobarison Randrianarivony à Camille Vital ont été utilisées pour la campagne de Hery Rajaonarimampianina. A la tête d'une dizaine d'entreprises, Mamy Ravatomanga a mis à la disposition de Hery Rajaonarimampianina sa compagnie d'aviation TOA (Trans Océan Aviation) et son groupe de presse *La Vérité, Madagascar Matin, Inona no Vaovao, Ino Vaovao, M3TV et Sobika.com*. Ainsi, Hery Rajaonarimampianina a pu rattraper son retard dans l'opinion, qui ne le connaissait guère jusqu'alors. Arrivé au pouvoir, le nouvel élu a réalisé que son soutien financier avait choisi son camp en s'affichant avec la Mapar. L'interdiction de sortie du territoire ne serait donc qu'une mesure d'intimidation à l'encontre de l'opérateur économique, afin qu'il prenne ses distances par rapport à l'équipe d'Andry Rajoelina.

Mamy Ravatomanga aurait été convoqué par la chaîne pénale pour être auditionné. Il ne se serait pas présenté mais aurait dépêché son avocat. L'intéressé dément avoir reçu une convocation.

17/03 - L'interdiction de sortie de territoire de Mamy Ravatomanga a été levée, affirme *Tribune*. Cette décision avait fait grand bruit et donné une image positive de la présidence qui semblait montrer sa volonté de s'attaquer sérieusement aux vrais problèmes. Même si personne ne connaît le fond du dossier, l'opinion publique assimile cette décision à une reculade dans la volonté d'assainissement affichée initialement par le nouveau pouvoir, écrit le site.

03/03 - Après l'interdiction de sortie du territoire de Mamy Ravatomanga, une mesure identique a été prise à l'encontre d'un banquier de nationalité étrangère, soupçonné d'être l'auteur de transactions douteuses et de blanchiment d'argent. D'autres personnalités connues du secteur privé seraient dans la ligne de mire de la justice qui semble décidée à en découdre, se félicite *Ma-TV*. « Des opérateurs « karana » entre

⁹ Cf. Blog Justmad - <http://p3.storage.canalblog.com/33/81/448497/93880802.pdf>

Le journaliste Jeannot Ramambazafy, thuriféraire du régime de Transition, met au défi le nouveau président, ancien ministre des Finances d'Andry Rajoelina, d'éradiquer le trafic de bois de rose qui a fait florès durant toute cette période.

autres, seraient citées dans des affaires de blanchiment de produits d'exportation illicites. Cette affaire est en train de prendre de l'ampleur et risque d'avoir une tournure politique sans précédent dans l'histoire de Madagascar », écrit le site, qui ajoute : « Si elle est menée avec fermeté et sans apriorisme ni copinage politique, la guerre contre le trafic de bois de rose risque d'ébranler fortement la classe politique et le monde financier. Bien entendu, les forces de l'ordre sont concernées. (...) L'assemblée nationale est devenue le refuge de quelques « rois de quelque chose », ceux qui ont des intérêts économiques, politiques et personnels à défendre ou à perpétuer. C'est à travers ce prisme que devrait se comprendre cette lutte dans les travées concernant la mise en place du bureau permanent et des commissions. Actuellement, les ports et les aéroports sont surveillés. Même les jets privés qui effectuent des vols intérieurs et extérieurs, sont sous haute surveillance. Ce qui explique le remue-ménage au sein de l'ACM car cela risque également d'impliquer le staff technique. Hery Rajaonarimampianina imprime sa feuille de route. Et l'opinion sent que le vent est en train de tourner ».

Le procureur général près de la Cour d'appel a démenti la rumeur selon laquelle d'autres personnalités politiques, dont un député nouvellement élu, sont également frappés par une IST.

07/03 - Réseaux : un homme d'affaires malgache de Kuala Lumpur, est un proche de Mamy Ravatomanga, patron de Sodiat, qui est sous le coup d'une enquête judiciaire à Antananarivo. Le représentant à Madagascar des compagnies pétrolières Wilton Petroleum et Ophir Energy, Willy Rakotomalala est un homme très introduit auprès de l'Omnis et de l'entourage d'Andry Rajoelina, révèle *La LOI*. Il habite en Malaisie, mais fait souvent des allers retours à Madagascar où il aurait des intérêts dans une compagnie minière (NFP), avec un partenaire malaisien. Il y a quelques années, il a travaillé avec les Malaisiens de Ho-Hup, compagnie de travaux publics qui a eu des difficultés avec les autorités en 2005. Une nouvelle société, Malagasy Malaysian Equipement Rentals (MMER), a pris la suite durant la Transition, avec Ho-Hup et Willy Rakotomalala comme actionnaires. Un peu plus tard, MMER a monté un partenariat avec le groupe Sodiat de Mamy Ravatomanga, notamment dans le transport routier. MMER, Sodiat et une firme dénommée MOM ont alors créé une joint-venture : Citi Group Developements (CGD), enregistrée à Hong-Kong.

04/03 - L'Alliance Voahary Gasy ne cache pas sa satisfaction de voir le président de la République s'investir dans la lutte contre les trafics, avec des résultats concrets déjà palpables. Des navires sont arraisonnés, des arrestations de commanditaires et des poursuites judiciaires sont constatées, des personnalités sont dans le collimateur des autorités policières et judiciaires. L'existence de réseaux internationaux commence à se faire jour. Hormis la Chine, suspectée de longue date, apparaissent des complicités africaines : tanzaniennes, mozambicaines... Le Comité de pilotage de la lutte contre le trafic de bois de rose a remis à la délégation gouvernementale chinoise en visite à Madagascar un mémorandum dans lequel figure un certain nombre de requêtes et de recommandations en faveur de l'assainissement de la filière. Il estime que l'interpellation des commanditaires chinois par le gouvernement de Beijing, qu'il appelle de ses vœux, complètera les mesures prises par la partie malgache. Le Comité évoque l'utilisation par les réseaux de faux documents CITES.

05/03 - Pour Tribune, « en s'attaquant aux réseaux mafieux, le président Rajaonarimampianina et son équipe jouent à quitte ou double. Dans un cas victorieux, ils en sortent grands. Dans tout autre cas, ils apprendront l'adage malgache du « mamono biby tsy mahafaty » (tenter de tuer un animal sans aller jusqu'au bout). (...) Espérons aussi que ce ne soit pas juste un coup de bluff pour calmer les ardeurs de rébellion du Mapar dans le bras de fer pour nommer le premier ministre », car le pouvoir doit posséder des dossiers sur ceux qui ont organisé les trafics durant la Transition, estime le site.

21/03 - Un camion transportant des bois de rose est escorté par un officier de gendarmerie à Morondava. Le véhicule a été appréhendé suite à une panne. Il avait pu franchir sans entrave plusieurs points de contrôle du fait qu'il était escorté par un gradé de gendarmerie. Celui-ci a pris la fuite lorsqu'est survenue la panne.

24/03 - Naufrage d'un bateau de trafiquants dans l'Anosy. Ayant transporté du bois de rose, le navire a fait naufrage durant sa traque. Neuf membres d'équipage ont été arrêtés. Les rondins avaient été saisis à bord d'un autre bâtiment avant cette nouvelle tentative d'acheminement.

25/03 - Le chef de la région d'Anosy a reçu des menaces par rapport à son combat engagé contre le trafic de bois de rose.

28/03 - Hery Rajaonarimampianina envisage de mettre en place une juridiction spéciale pour les personnes qui se rendent coupables ou complices de trafics de bois de rose. Le pouvoir veut notamment s'appuyer sur l'ordonnance du 8 août 2011 qui sanctionne durement les personnes impliquées dans ce commerce illégal, avec des peines d'emprisonnement de deux à cinq ans.

Les trafics se poursuivent. L'ONG Sea Shepherd a transmis à l'agence de presse APOI des photographies prises tout récemment au large de la baie d'Antanambe au Nord-Est de Madagascar, attestant de la poursuite des exportations en toute impunité, au vu et au su de tous. D'après des témoignages de la population locale, les bateaux Mitzlow et Muneera qui se livrent à ces trafics, sont basés à Nairobi. Leurs équipages débarquent sans visa et payent en dollars dans les villages. Les villageois montent à bord pour faire des achats hors taxes. Le chef de région était présent le 25 mars et aurait affirmé aux villageois « *qu'il n'y a aucun problème, que le trafic est légal* ». Au mois de janvier, sur l'île Sainte Marie, l'agence avait constaté qu'il était devenu difficile de se procurer du poisson frais : toutes les pirogues des pêcheurs étaient mobilisées à transporter des bois précieux depuis l'embouchure des rivières jusqu'aux cargos ancrés au large.

Un bac offert par l'UE, le Fiavota (Toliara) est actuellement utilisé pour un trafic massif de bois de rose. Le navire est aux mains d'un armateur *Karana*. Sensé être utilisé pour désenclaver certaines localités, il a été intercepté dans l'océan Indien avec à son bord 385 rondins, selon *Tananews*. La cargaison devait être transbordée vers un navire de transit. 5 membres d'équipage ont été arrêtés après une course poursuite avec le Fokonolona. L'armateur serait en fuite, selon le commandant de gendarmerie. Des responsables administratifs pourraient être compromis. L'armateur avait répondu à un appel d'offres lancé par la région pour assurer des dessertes locales. L'ONG AVG exprime son scepticisme quant à l'efficacité de la guerre déclarée aux trafiquants par le nouveau président.

Cinq ministres de la période transitoire, ainsi que trois secrétaires généraux dans le collimateur du Bianco, selon son directeur général, le général Faly Rabetrano. Certains d'entre eux étaient des proches d'Andry Rajoelina, d'autres appartenaient au camp Ravalomanana. Les enquêtes sur ces affaires de trafic de bois précieux sont bouclées, le dossier a été transmis à la chaîne pénale anti-corruption. Les responsables des forces de l'ordre ont dénoncé les entraves que ces personnalités ont opposées au cours de la justice. Plusieurs de ces ministres sont encore en fonction, dans l'attente de la nomination du nouveau gouvernement.

► Environnement, calamités

03/03 - Changement climatique : le quart de la population exposé aux catastrophes naturelles. Selon la Banque mondiale, Madagascar est l'un des pays les plus vulnérables aux changements climatiques. Cela s'explique par sa position géographique et par la pauvreté généralisée qui entraîne une faible capacité d'adaptation. La Grande île est classée parmi les 10 premiers pays possédant le plus haut indice de risque de mortalité associée aux cyclones. Quant à la sécheresse, elle affecte surtout trois régions arides du Grand Sud qui souffrent d'insécurité alimentaire, le climat ne permettant pas d'obtenir l'autosuffisance alimentaire. Les risques associés à la déforestation et au changement climatique pourraient exacerber l'incidence de ces catastrophes. L'augmentation de la variabilité des précipitations entraîne l'intensité des sécheresses et des inondations ainsi que l'augmentation de la fréquence des cyclones. Or le pays ne dispose pas de politique d'adaptation à ces changements et continue à intervenir sur le mode urgence en cas de catastrophe. Les coûts de réparation post-catastrophe sont presque exclusivement supportés par les bailleurs, augmentant ainsi la dette extérieure de l'Etat et sa dépendance économique.

Madagascar détient plus de 5 % de la biodiversité mondiale, avec un taux d'endémicité avoisinant 90%. La Grande île a réalisé des progrès en matière de protection de l'environnement avec une diminution par 4 de la vitesse de déforestation en 20 ans et la création de nouvelles aires protégées couvrant 11% du territoire.

12/03 - La dégradation environnementale fait subir à Madagascar une perte annuelle d'environ 450 millions de dollars, soit 10% du PIB, selon la Banque mondiale. Les systèmes de cultures traditionnelles comme le « *tavy* » sont les plus souvent cités comme première cause de dégradation de l'environnement. « *L'origine de ce fléau repose sur plusieurs explications économiques et politiques, notamment la surdépendance de notre économie aux exportations de ressources naturelles, se traduisant par une grande vulnérabilité aux risques de change et à la volatilité des prix des commodités* », explique un technicien du ministère de l'environnement et des forêts. Chaque année, ce sont aussi 200.000 hectares de forêts qui sont ainsi réduits en cendre par les cultures sur brûlis et les feux de brousse.

17/03 - Près de 70% des ménages utilisent le charbon de bois comme combustible pour la cuisson, contre un peu plus de 26% pour le bois. Ainsi, 96% des ménages utilisent l'un de ces deux combustibles pour la cuisson. Ces données de la récente enquête sur le suivi des OMD, expliquent « *une dégradation des ressources environnementales, en particulier celles dépendant du bois et des forêts* ». L'utilisation du charbon de bois est en forte progression. La situation est inquiétante à plus d'un titre d'autant plus que le pays ne dispose pas d'une politique énergétique adaptée à l'évolution du contexte. Des mesures fiscales sont

prévues en faveur de la production et de la commercialisation de l'éthanol, une énergie qui pourrait contribuer à la lutte contre la déforestation.

07/03 - La lutte anti-acridienne piétine. Malgré l'optimisme affiché par Roland Ravatomanga, ministre de l'agriculture, le chemin à parcourir demeure encore très long. La préparation technique a occupé les autorités depuis septembre 2013. La première phase de la lutte permettant de mettre un coup d'arrêt à l'invasion, ne devrait être atteinte que début juin. Les trois hélicoptères et l'avion spécialisé à mobiliser ce mois ne peuvent traiter que 10.000 ha par jour sur les trois bases établies entre autres au Sud, dans le Moyen Ouest et dans la région d'Ihorombe et ils ne peuvent suppléer aux traitements au sol. Les autres régions menacées devront patienter, elles craignent l'amplification de l'insécurité alimentaire. L'objectif de couverture totale du territoire ne sera pas atteint avant 2016. Les aides extérieures font toujours défaut. La FAO a renouvelé son appel à contribution pour rassembler le financement des deux prochaines campagnes qui présentent actuellement un gap de 17,7 millions de dollars. L'Autriche, la Belgique, les fonds CERF des Nations Unies, les Etats-Unis, la France, l'Italie, la Norvège et l'UE ont apporté une contribution mais elle s'avère insuffisante. En attendant, l'invasion acridienne a dévasté Miandrivazo et elle se dirige vers le Vakinankaratra. Suite à cette invasion subite et massive, le ton n'est guère rassurant du côté des officiels... « *C'est une véritable autoroute que les criquets suivent. Je pense que, telle que se présente la situation, il faudra s'attendre à ce que ces criquets arrivent jusqu'au Vakinankaratra et même jusqu'à Antananarivo* » déclare une source autorisée. Une situation dont on ne peut mesurer la gravité que lorsqu'on sait que la région du Vakinankaratra est une importante région agricole. Seuls 250.000 ha ont fait jusque-là l'objet d'un traitement sur 1,5 million d'hectares infestés, et ceci en dépit du soutien de la FAO.

14/03 - Anitry Ny Aina Ratsifandrihamanana prend la tête du WWF Madagascar et Sud-Ouest de l'océan Indien. Elle est la première femme malgache à assurer les fonctions de représentation officielle de WWF. Entrée au WWF en 1999, elle a contribué, ces quinze dernières années, à valoriser largement les projets de l'organisation, tant au niveau international que national. De 2004 à 2013, elle a été directrice de la conservation au sein de WWF à Madagascar et dans l'océan Indien. Nanie Ratsifandrihamanana fait partie de plusieurs cercles de recherches, d'actions et de réflexions liés à l'environnement et la conservation. La lutte contre le trafic de bois de rose reste, avec le problème des arbres déjà abattus illégalement, des stocks saisis qui dorment dans des containers à travers le pays, le premier qu'aura à traiter Nanie Ratsifandrihamanana. Second chantier : la lutte contre les trafics de tortues, qui s'élèvent à plusieurs dizaines de milliers de spécimens chaque année. Le dernier chiffre que j'ai entendu, relate Mme Ratsifandrihamanana, c'est 60.000 par an. Dernier dossier : la préservation du canal du Mozambique, où se trouveraient des réserves de pétrole et de gaz que les experts qualifient de gigantesques. « *Quand on a choisi la zone, explique la représentante de WWF, ce n'était pas parce qu'il y avait du pétrole mais vraiment pour la biodiversité. Pour la pêche aussi... Donc, il se trouve aussi qu'il y a d'autres intérêts. Ça va être un grand défi, on est vraiment au début du processus* ».

21/03 - Quatre « combats écologiques » en cours à Madagascar, selon le projet européen EJOLT (Environmental Justice Organisations, Liabilities and Trade). Cette organisation, qui se veut être la voix des sans voix, publie son « *Atlas mondial de la justice environnementale* », une cartographie interactive recensant près de 1.000 conflits environnementaux dans le monde¹⁰. Quatre zones de « *combats écologiques* » sont comptabilisées à Madagascar. Sont pointés du doigt : QMM, Ambatovy, Mainland et Daewoo. Le projet QMM impacterait de manière durable les parties prenantes et entraînerait des répercussions notables sur l'environnement. Il serait à l'origine d'une inflation monétaire substantielle dans la région. Mainland Mining aurait provoqué de nombreux problèmes sociétaux : pollution de l'eau, baisse des prises de poisson, disparition des abeilles, déforestation... Ambatovy, le plus grand investissement de la Grande île, a entraîné le déplacement de centaines de familles, Le projet est mis à l'index également pour son processus de traitement du nickel et du cobalt. Est enfin dénoncé le géant coréen Daewoo Logistics pour son projet de d'agrobusiness sur d'immenses superficies, impliquant la cession de terres sur une très longue durée, projet qui a contribué à la chute de Marc Ravalomanana. EJOLT a consacré 3 ans à venir à bout de son projet qui a mobilisé 23 universités et ONG de 18 pays. Il a reçu un financement de 3,7 millions d'euros de l'UE. Les ONG Fondation Tany Meva et Alliance Voahary Gasy font partie des organismes qui ont été sollicités. Pour l'une des coordinatrices, « *le projet démontre que les conflits environnementaux sont en croissance autour du monde. Alors que la plupart des gens ne connaissent que certains cas médiatiques, cette carte montre que les impacts environnementaux font partie du fonctionnement normal de l'économie, et que l'extraction des ressources entraîne des coûts écologiques payés par les populations les plus marginalisées et les plus pauvres : les autochtones, et surtout les femmes et les enfants* ». La carte sera amenée à être étoffée au fil des années.

¹⁰ <http://ledaily.mg/4-combats-ecologiques-en-cours-madagascar/#.Uyvf71PTN2E>
<http://ejatlas.org/country/madagascar>

30/03 - Madagascar National Parks, association sous tutelle du ministère de l'environnement, met en concession des terrains à l'intérieur de quatre parcs pour développer le tourisme et l'économie locale. « *Des endroits idéals pour tout projet touristique durable tel ecolodge, spa et thalassothérapie et toutes autres activités d'animation écotouristiques* », selon Madagascar National Parks qui précise que ces parcelles ont été identifiées par des experts et que les superficies sont négociables en dehors des noyaux durs des parcs.

► Bailleurs de fonds

01/03 - La Banque mondiale approuve une aide d'urgence pour la santé et la sécurité alimentaire. D'un montant de 65 millions de dollars, elle est destinée à 13 millions de personnes victimes des invasions de criquets et de la sécheresse. 87.000 personnes supplémentaires (femmes enceintes ou allaitantes et enfants de moins de cinq ans) bénéficieront d'un nouveau crédit de 10 millions de dollars alloué à une opération existante, le Projet d'appui d'urgence aux services essentiels en matière d'éducation, de santé et de nutrition. « *En raison de la convergence de plusieurs facteurs (crise politique, sécheresse, invasion acridienne, pauvreté extrême), il est de plus en plus difficile d'assurer la sécurité alimentaire des personnes les plus pauvres de Madagascar. Nombre d'entre elles ne font qu'un seul repas quotidien, d'autres ne peuvent même pas manger tous les jours* », explique Haleh Bridi, directrice des opérations de la Banque mondiale. « *80% des 22 millions d'habitants vivent dans la pauvreté absolue, soit avec moins de 1,25 dollar par jour, et beaucoup sont touchés par la faim et la malnutrition* », indique le chef d'équipe du projet. « *Ce financement est absolument essentiel pour empêcher que la détérioration de la sécurité alimentaire n'entraîne une crise humanitaire* ».

22/03 - Le gouvernement va tenter d'obtenir de la Banque mondiale et des bailleurs un financement de 220 millions de dollars par an pour offrir l'eau potable et l'assainissement à 80-85% de la population. Une importante réunion est prévue à Washington mi-avril. La coalition Diorano Wash se veut optimiste mais la bonne gouvernance constitue un élément important pour que le financement produise des résultats tangibles. Sans cette garantie, les bailleurs de fonds risquent de ne pas vouloir s'engager. « *Madagascar est l'un des 48 pays les moins avancés. Pourtant, l'île n'a pas figuré une seule fois sur la liste des 10 principaux pays bénéficiaires de l'aide publique au développement au cours des six dernières années* », déplore le communiqué de Diorano Wash.

25/03 - Hery Rajaonarimampianina, de retour de Washington, New-York et Paris, annonce le déblocage de 300 millions de dollars par la Banque mondiale. Des fonds immédiatement disponibles pour aider Madagascar à lutter contre la pauvreté. Ces fonds seront accompagnés par ceux du FMI a également confirmé Hery Rajaonarimampianina. « *Le plus important de la rencontre avec le FMI, c'est sa décision d'accorder immédiatement des financements à Madagascar, sur le fonds d'intervention rapide* », a-t-il déclaré. Pour cela, l'institution financière place au second plan sa vocation première, à savoir « *la surveillance macroéconomique et financière* ». Un milliard de dollars est d'ores et déjà disponibles, selon la directrice des opérations de la Banque mondiale pour Madagascar, Haleh Bridi, si l'on totalise les engagements de la Banque mondiale, de l'UE, de la France et de la BAD.

14/03 - Les relations entre le FMI et Madagascar sont rétablies après une rupture de près de six ans. Cette normalisation fait suite à des missions du Fonds qui se sont tenues en janvier et février. Le ministre des finances a fait part de la lettre reçue d'un administrateur du FMI qui confirme « *le rétablissement officiel de la coopération entre la République de Madagascar et le FMI* ». Suite à cette décision, le gouvernement peut adresser au FMI des requêtes pour ses transactions financières et demander une assistance technique. Une mission du FMI est attendue à Madagascar dès le mois d'avril tandis qu'une délégation malgache participera à la réunion de printemps de l'institution. Le rétablissement des relations avec le FMI doit enclencher le retour de la confiance avec les bailleurs internationaux. Le ministre affirme que la reprise des relations normales avec le Fonds assurera la stabilité de la monnaie nationale. Le FMI avait suspendu sa coopération avec le gouvernement malgache en décembre 2008, suite à des anomalies constatées au niveau de la gestion des finances publiques par le régime Ravalomanana.

21/03 - Après cinq ans de suspension, Madagascar va réintégrer l'OIF. Cette décision sera soumise au prochain conseil permanent de l'institution, le 28 mars, annonce son secrétaire général, Abdou Diouf, à l'issue d'un entretien à Paris avec le nouveau président malgache. Le chef de l'Etat a indiqué que son pays attendait « *très prochainement une reprise de la coopération et une intensification des relations entre l'OIF et Madagascar* ». La réintégration a été confirmée.

« **100.000 professeurs pour l'Afrique** » afin de prévenir le recul du français. Le gouvernement français a marqué la Journée internationale de la francophonie, le 20 mars, en lançant cet ambitieux projet, doté ce-

pendant d'un modeste budget de 4 millions d'euros sur trois ans. Il s'agira, d'une part, de former en France des tuteurs qui encadreront ensuite à leur tour des professeurs d'université et, d'autre part, de développer des outils de formation à distance libres de droit. « *En Afrique, une course de vitesse est engagée entre croissance démographique et croissance éducative et il faut que cette dernière l'emporte* », a estimé Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères. Les projections démographiques entrevoient plus de 500 millions de locuteurs francophones potentiels en 2050 en Afrique. Or, actuellement, les enseignants en français sur ce continent forment une population vieillissante et la maîtrise du français se dégrade. Dans un premier temps, huit pays, dont Madagascar, bénéficieront de ce programme.

21/03 - Le nouveau président esquisse son programme économique à Paris, à l'invitation d'Ubfiance, organisme de promotion du commerce extérieur français. Bon connaisseur des dossiers économiques, il bénéficie d'un a priori favorable de la part des investisseurs mais ceux-ci attendent fébrilement la nomination d'un nouveau gouvernement. Plus de 150 chefs d'entreprises Français et de nombreux cadres de la diaspora ont répondu à l'invitation. Le chef de l'Etat s'est livré à un véritable plaidoyer destiné à attirer les investisseurs français. En présence de Nicole Bricq, ministre française du commerce extérieur, et de Noro Andriamonjirison, présidente du Groupement des entreprises malgaches (GEM), Hery Rajaonari-mampianina s'est réjoui du retour de son pays sur la scène économique mondiale, avec la reprise confirmée des programmes d'aide du FMI et de la Banque mondiale. « *Il ne nous manque plus que l'appui de l'UE et la levée des sanctions américaines* », a-t-il déclaré. Le président a esquissé une première feuille de route économique. « *Je sais que certains d'entre vous sont réticents à venir chez nous après cinq ans de crise politique et économique, mais nous travaillons à lever les obstacles, notamment grâce à la mise en place d'une fiscalité avantageuse et à la lutte contre l'impunité et la corruption* », a-t-il promis. Parmi ses priorités, le secteur touristique, avec la sécurisation des personnes et des biens pour rétablir la confiance, notamment avec le soutien de l'armée. Dans le domaine agricole, 18 millions d'ha de terres arables sont disponibles, avec une main d'œuvre abondante : une situation qui devrait intéresser les entreprises étrangères, a-t-il affirmé. Autres axes de développement : le secteur minier, le secteur de la sous-traitance informatique et les centres d'appels. « *Les bonnes intentions ne suffisent pas* », a cependant lancé Anthony Bouthelier, président délégué du Conseil français des investisseurs en Afrique (CIAN), durant la table ronde sur l'environnement des affaires. « *C'est le même discours partout, j'aimerais entendre ce qu'il va faire concrètement* », a-t-il ajouté, en réponse aux promesses présidentielles. Olivier Ribot, du cabinet de conseil juridique et fiscal Lexel, estime qu'« *un très complexe, très nécessaire et très urgent travail doit être fait sur le système judiciaire malgache qui est déficient* ». Il déplore que « *certaines affaires commerciales soient portées devant une juridiction pénale* », ce qui n'est pas pour rassurer les investisseurs. « *La concentration des inspecteurs des impôts sur le secteur formel développe un sentiment de harcèlement chez les investisseurs* », a-t-il encore regretté, ajoutant : « *les contrôles fiscaux perdent en légalité et en mesure* ». Pour Anthony Bouthelier, « *l'Etat malgache n'assure pas ses fonctions régaliennes* ». Les investisseurs attendent encore l'amélioration et le développement du réseau routier, et une meilleure distribution de l'électricité.

01/03 - La Chine est le premier pays à avoir dépêché officiellement un émissaire pour lier contact avec les nouvelles autorités. En raison de l'importance croissante des intérêts chinois et des entreprises chinoises à Madagascar, qui s'étendent vers des domaines de plus en plus diversifiés, la visite du vice-ministre chinois des affaires étrangères prend un relief tout particulier. Zhang Ming a annoncé une aide sans contrepartie et disponible immédiatement, d'un montant de près de 16 millions de dollars. Son utilisation est laissée à la libre décision du gouvernement. Le site *Madagate*, resté fidèle à Andry Rajoelina, dénonce le retour en force des « *des financements parallèles* » dont l'ancien ministre des finances et du budget se serait fait une spécialité durant la période de Transition pour compenser le retrait des bailleurs de fonds traditionnels.

25/03 - Tandis que le chef de l'Etat se démène pour plaire aux bailleurs de fonds traditionnels, il est sollicité de partout pour des offres de coopération et de partenariat public-privé, constate *Tananews*. Chinois, Russes, Mauriciens, pays Arabes, Indiens, Japonais, se pressent pour faire des offres de services. Les offres se concentrent principalement dans le domaine des infrastructures et de l'énergie, les grands points faibles de la Grande île qui font obstacle à son développement. Le site se dit préoccupé par la capacité des dirigeants malgaches à négocier des contreparties équitables.

► Affaires et politique

04/03 - Affaire des 350 4x4 offerts à Camille Vital par un généreux donateur pour sa campagne électorale. D'après *La Gazette*, le sponsor de Camille Vital serait China Sonangol, société chinoise partenaire d'une compagnie pétrolière angolaise. Le principal interlocuteur des Chinois dans cette affaire aurait été Mamy Ratovomalala, ancien ministre des mines puis DG de la présidence avant de devenir directeur de campagne de Camille Vital. Pour le quotidien, la remise des 4x4 au nouveau régime, pour équiper les forces de l'ordre, pourrait être assortie de contreparties en faveur du conglomérat sino-angolais. Une délégation

d'hommes d'affaires étrangers de diverses nationalités a été reçue tout récemment avec tous les honneurs par le président Rajaonarimampianina. En son sein, on notait la présence de représentants de China Sonangol International. Dans le cadre de ce sponsoring de China Sonangol en faveur de Camille Vital, il aurait été également prévu, selon *La Gazette*, d'acheminer 300 autres véhicules 4x4, 2 avions et 4 hélicoptères.

04/03 - D'après les déclarations récentes du chef de l'Etat, China Sonangol pourrait se voir confier la réalisation d'une autoroute entre la capitale et Toamasina. D'après *La Gazette*, des projets de *joint-venture* entre la société et l'Etat malgache ont été proposés à Andry Rajoelina par son ministre des finances, Hery Rajaonarimampianina, dès fin 2010-début 2011. Le quotidien se préoccupe des contreparties qui pourraient être offertes aux Chinois pour la construction de cette autoroute suivant le principe du BOT (Built operate transfer). Outre le risque de voir arriver en masse des travailleurs Chinois qui s'installeraient dans la Grande île pour y mener diverses activités illégales, on peut redouter une mainmise sur des ressources minières et forestières ou que soient réactivés des projets d'agrobusiness au détriment des petits propriétaires, toutes activités accompagnées de risques environnementaux majeurs dont les Chinois sont réputés ne guère se soucier, écrit-il encore.

14/03 - Selon le directeur général des douanes, la présidence a récupéré les 350 véhicules 4x4 offerts à Camille Vital, après avoir réglé les droits afférents. Un premier contingent de 200 véhicules est entreposé au palais présidentiel. Les circonstances de cette acquisition sont encore très floues, note *RFI. Madagascar* fait remarquer, photo à l'appui, que ces véhicules de marque coréenne Hyunda sont des « voitures de luxe plutôt que des tout-terrain pour pister les dahalo dans le Grand Sud ». Selon le conseiller spécial de la présidence, Jaobarison Randrianarivony, leur répartition revient au président de la République. « L'objectif est de servir avant tout l'Etat malgache, pour le développement et l'intérêt du pays » conclut-il.

Suspectes de blanchiment d'argent, ces voitures ne le sont plus, observe *Tribune*. Le conseiller spécial n'a pas voulu infirmer ni confirmer si le fameux partenaire était le China Sonangol ; il s'est contenté de réitérer que pour l'instant le nom du donateur-partenaire ne peut être rendu public car les termes du contrat n'ont pas été définis et que le contrat n'a pas encore été signé. Jaobarison Randrianarivony assure que le donateur en a fait cadeau à l'Etat sans aucune contrepartie. Les forces armées espèrent bénéficier de ces largesses, mais les députés nouvellement élus sont également sur les rangs...

Les pourparlers en vue d'une coopération avec la multinationale China Sonangol ont débuté en 2010. C'est à tort que Camille Vital se serait attribué le bénéfice de ces dons, affirme le conseiller spécial de la présidence. « Le nom d'Albert Camille Vital ne figurait même pas sur les dossiers de ces véhicules. À l'époque, ils avaient seulement négocié avec elle [en tant que premier ministre représentant l'Etat] », a-t-il ajouté. Le général Camille Vital a regretté qu'on ne l'ait pas averti des dernières évolutions de cette affaire.

Pour *Tribune*, ces tentatives d'explications ne sont guère satisfaisantes. Comment une opération jugée autrefois suspicieuse et qui a valu que les autorités de l'époque bloquent les véhicules au port, et ensuite que le Samifin agite le signal d'alarme, se retrouve tout à coup blanche et acceptable ? Par quel artifice le « généreux donateur », qui prévoyait de donner ces voitures à un candidat à la présidentielle, a-t-il décidé de changer d'avis en les donnant à la présidence ? Quelle est la contrepartie de ce don ? Pour les dirigeants africains qui veulent des investisseurs peu regardants sur leur gouvernance politique, les entreprises chinoises sont des partenaires idéaux. Or il est connu que la Chine agit en Afrique principalement par l'intermédiaire de la China International Fund Limited (CIF) et de la Sonangol¹¹. Si les tenants du renouveau et de l'assainissement semblaient avoir le vent en poupe depuis l'élection présidentielle, il semble que « la *winning coalition* » de la Transition soit en passe de revenir en force pour rétablir les mauvaises habitudes, déplore le site, qui se demande si les récentes reculades du chef de l'État sur ses principes initialement clamés de bonne gouvernance ne font pas partie d'un marchandage avec l'ancien président de la Transition en vue de la formation du gouvernement.

Pour *L'Express*, les ministres, députés, chefs de régions et de district seront vraisemblablement les premiers servis sur cette première dotation de 350 véhicules, alors que le pays manque cruellement d'ambulances, de camions citernes, de camions bennes, de corbillards et de « *paniers à salade* »... Mais c'est une tradition depuis la seconde République. Tous ces véhicules à l'utilité contestable vont inévitablement grever le budget de l'État à travers leur consommation de carburant, note le quotidien.

06/03 - La brigade financière effectue des contrôles dans 8 magasins Elite GSM, société appartenant à Harijaona Randriarimalala, député du GPS, proche du Mapar et resté fidèle à Andry Rajoelina. On ne connaît ni le commanditaire de cette enquête ni les tenants et aboutissants de la démarche, note *La Nation*, qui redoute que cette initiative ne porte préjudice à Hery Rajaonarimampianina. Le député a été souvent cité dans des affaires douteuses mais il est permis de se demander si ses prises de position politiques

¹¹ Cf. Blog Justmad - <http://p6.storage.canalblog.com/67/52/448497/94643148.pdf>

ne sont pas à l'origine de ces investigations. *La Gazette* parle de mesures d'intimidation orchestrées par les proches conseillers du président.

07/03 - Les sponsors du Mapar ciblés par un contrôle fiscal, titre *La Gazette*. Une cinquantaine d'éléments de la gendarmerie en treillis a surgi dans les locaux du ministère des finances pour scruter longuement les dossiers de 300 entreprises appartenant à des personnalités considérées comme des soutiens financiers du Mapar.

13/03 - Des indo-pakistanaïses qui ont financé la campagne législative du Mapar refusent de comparaître devant la chaîne pénale, affirme *Midi*. Ces *Karana*, inculpés de blanchiment d'argent et de trafic d'or, seraient protégés par un haut responsable du ministère de la justice, qui aurait donné ordre aux magistrats de suspendre la procédure. Selon le quotidien, certains d'entre eux ont contribué financièrement au coup d'Etat de 2009. Des bijoutiers *Karana* de la capitale seraient également dans le collimateur de la chaîne pénale. *La Gazette* se dit préoccupée par les agissements des magistrats de la chaîne pénale anti-corruption qui se livreraient à une chasse aux sorcières destinée à tarir les ressources financières du Mapar qui fait obstacle à la nomination d'un premier ministre.

Un député membre du Groupe parlementaire spécial (GPS), également opérateur économique connu, a fait l'objet d'un contrôle inopiné de la brigade financière. Il s'agit de l'un des principaux animateurs de cette entité connue comme étant proche de la plateforme de l'ancien président de la transition, le Mapar. Le contrôle aurait été effectué en présence de militaires armés et aucun mandat de perquisition clair n'aurait été présenté par le groupe en charge de l'opération. On ignore si la perquisition a donné des résultats.

06/03 - « Période de Transition : 10 millions d'euros transférés illégalement de Madagascar vers la France », titre *Ma-TV*. L'affaire dite de la « *lessiveuse africaine* » défraie la chronique à l'étranger. Une expression qui fait référence à un système mis en place pour blanchir de l'argent en provenance de pays africains, dont Madagascar. De 2008 à 2011, 10,2 millions d'euros auraient été transférés illégalement de Madagascar vers la BNP Paribas sur le compte d'un opérateur. Ces transactions ont été effectuées par le biais de 284 chèques. La presse étrangère avance que l'audit sur Madagascar avait été diligenté après des accusations portées par un ancien collaborateur de la banque. D'autres précisent qu'une information judiciaire a été ouverte pour « *blanchiment, recel de blanchiment, complicité de blanchiment et omission de déclaration de soupçon* ». L'ONG Sherpa, fondée pour défendre les populations victimes de crimes économiques, a déposé une plainte devant la justice française contre BNP Paribas, révélant un circuit suspect des chèques. Les sommes ont été transférées à partir de pays comme Madagascar, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Gabon et le Sénégal. Des avoirs considérables qui sont devenus, en l'espace de quelques années, les biens d'une seule personne, dont l'origine demeure obscure. Bien que cette affaire ait éclaté l'an dernier, aucune mesure n'a été entreprise par le régime de l'époque, déplore le site.

07/03 - Le Franco-Malgache d'origine indienne, Amiraly Hassim, étend la production de sa firme Food & Beverage à tout le pays pour résister à l'éventuelle relance de Tiko. La firme agro-alimentaire créée en 2009 a tiré profit du créneau laissé libre par l'arrêt du groupe Tiko et le départ en exil de son propriétaire, Marc Ravalomanana. Avec le possible retour du président déchu, la question du redémarrage du groupe Tiko redevient d'actualité. Afin de conserver l'avance acquise, Amiraly Hassim a installé des unités de production en divers points du pays et lancé l'extension de sa gamme de produits. L'idée est de rentabiliser ces investissements à moyen terme en élargissant le marché et en réduisant le coût de la logistique nécessaire au transport des produits depuis Antananarivo où se concentrent actuellement 90% de sa clientèle.

12/03 - Les opérateurs économiques soutiennent le président. Les membres des groupements économiques, membres de la plateforme du secteur privé, ont laissé entendre durant l'Economic Development Board of Madagascar (EDBM) qu'ils sont convaincus de la volonté du nouvel élu de développer l'économie du pays. « *Nous avons présenté le plan de la relance économique du secteur privé au président. Il comporte vingt mesures à court terme que nous avons avancées dont la plupart peuvent être effectuées dans l'immédiat et dans les mois qui viennent* », déclare Noro Andriamamonjirison, présidente du groupement des entreprises de Madagascar (GEM). Après des années de relations difficiles avec l'Etat - on se souvient de la grève du versement de la TVA l'an dernier - les syndicats du secteur privé ont retrouvé le sourire. Les représentants du secteur privé ont aussi demandé une amnistie fiscale pour les entreprises qui font l'objet de contrôles initiés pendant la période de transition. Autre point important : les prix du carburant, aujourd'hui bloqués par l'Etat. La libéralisation sera progressive sur douze mois. Pour marquer cette réconciliation, le secteur privé affirme sa volonté à apporter son soutien au président et à l'accompagner dans ses démarches. À preuve, la présidente du GEM sera présente lors de la visite du président à Paris fin mars, lors de la rencontre d'affaires organisée par Ubifrance.

19/03 - Prise ce contrôle de la BNI : la Commission de supervision bancaire et financière (CSBF) a pris une décision taillée sur mesure pour essayer d'empêcher, ou du moins de retarder la prise de participation majoritaire du consortium Indian Ocean Financial Holdings Ltd (IOFH) dans la BNI Madagascar. Elle a transmis à l'Association professionnelle des banques (APB) une instruction, paraphée par le gouverneur intérimaire de la Banque centrale qui « a pour objet d'exiger la participation d'un partenaire financier de référence dans l'actionariat d'une banque territoriale (...) en cas de modification substantielle de l'actionariat de celle-ci ». Ce « partenaire financier de référence » doit avoir une surface financière, un savoir-faire et l'expérience en matière bancaire et financière « reconnus sur le plan international » et « doit apporter son expertise à la banque pour la gestion au quotidien ». Or, le consortium IOFH manque encore de cette expérience, puisqu'il est adossé au groupe mauricien Ciel Investments, qui possède la petite Bank One, et à la société immobilière malgache First Immo d'Hassanein Hiridjee. La présidente de l'association qui rassemble les petits actionnaires peut donc encore espérer faire échec à la vente de la BNI au consortium IOFH des 51% détenus par le Crédit agricole français dans la banque malgache.

21/03 - Un ancien « Tiko's Boy » rencontre le nouveau président, révèle La LOI. Ivohasina Razafimahefa, ancien ministre de l'économie et du commerce de Marc Ravalomanana, a fait une apparition remarquée à la réception donnée par Exxon Mobil en l'honneur de Hery Rajaonarimampianina, à Washington. Comme les autres anciens ministres de Marc Ravalomanana, Haja Nirina Razafinjatovo et Donat Andriamahefaparany, Ivohasina Razafimahefa fait partie depuis 2009 de la diaspora malgache locale. Il est actuellement économiste principal au département des finances publiques du FMI. Si Donat Andriamahefaparany a eu la possibilité de faire des visites à Antananarivo ces dernières années, tel n'est pas le cas des deux autres personnalités. Haja Nirina Razafinjatovo n'avait réussi à quitter le pays le 19 mars 2009 que grâce à l'intervention d'Organès Rakotomiharizaka, tandis qu'Ivohasina Razafimahefa a été poursuivi en justice et arrêté par la police à la même époque avant de réussir à s'enfuir de Madagascar. De son côté, après des études aux USA, Donat Andriamahefaparany vient de rentrer à Madagascar où il travaille à relancer le parti TIM de l'ex-président, avec Solofonantenaina Razoarimihaja et Patrick Ramiaramanana.

► Divers

05/03 - Selon le rapport de l'Instat, le nombre de personnes travaillant dans le secteur informel a augmenté de 20% entre 2008 et 2013. Les difficultés rencontrées pour la création d'emplois formels est la principale cause de cet accroissement. Mais il n'est pas impossible que ce phénomène soit également lié au ralentissement généralisé de l'économie dû à la crise politique. La ruée vers l'informel a été un moyen de pallier au problème du chômage. Le taux de personnes travaillant dans le secteur informel atteint actuellement 80%, contre 60% en 2008. Le secteur informel a contribué à 24% du PIB du pays en 2012, soit 36% du PIB non marchand et non agricole. Les opérateurs de l'informel sont très réticents à l'idée de formaliser leurs activités.

10/03 - Le taux de pression fiscale figure parmi les moins élevés du continent : il se situe autour de 10% du PIB selon les données de la Banque mondiale. Cette situation résulte d'au moins trois facteurs : la structure de l'économie du pays, la collecte des impôts fortement inégale et l'évasion fiscale. La part des activités rurales, de petites tailles et éparpillées sur un immense territoire, rend plus difficile la tâche de l'administration fiscale. La prédominance de l'économie non bancarisée (seul un malgache sur 15 possède un compte en banque) explique que 40% du PIB officiel ne soit pas soumis à l'impôt car il évolue en dehors des circuits de l'économie formelle. La collecte des impôts est fortement inégale, elle est concentrée autour de quelques activités. Les secteurs des mines, du tourisme et de l'agriculture, qui sont considérés comme les vecteurs de croissance de l'économie, sont des contribuables peu importants. A titre d'exemple, les entreprises minières ne comptaient que pour 2,6% des recettes totales collectées en 2010. En outre, les contribuables n'ont guère d'incitation à remplir leur devoir de citoyen. Les risques de sanctions demeurent extrêmement faibles, en raison du sous-effectif d'inspecteurs et de contrôleurs. De plus, le poids relativement élevé de la fiscalité, notamment de la TVA au taux de 20%, incite les entreprises à s'évader du système. Lors de leur récente rencontre avec Hery Rajaonarimampianina, les représentants du secteur privé ont revendiqué certains avantages comme l'amnistie fiscale. « *Le fisc doit stopper les contrôles fiscaux qui ont déjà été entamés depuis la Transition et qui sont encore en cours jusqu'à aujourd'hui* ». Face à cette demande, le président de la République affirme que « *l'amélioration de la fiscalité et de son environnement est déjà en cours d'étude* », indique la présidente du groupement des entreprises de Madagascar (GEM).

18/03 - Après une première tentative ratée en 2006 puis en 2009, la direction générale des impôts reprend la croisade contre les ventes sans factures. Une mission difficile étant donné la culture « ancestrale » sur les transactions et le niveau de culture et de civisme de la plupart des commerçants. L'État s'est enfin rendu compte de l'immensité du manque à gagner, note *L'Express*. Les commerçants parviennent ainsi à amasser des fortunes à tel point qu'à un moment ils se sentent menacés et éprouvent le besoin de disposer d'une couverture politique pour assurer leur sécurité. Certains se présentent à la députation,

d'autres, plus ambitieux, visent la présidentielle. L'égalité des citoyens devant l'administration fiscale et la justice fait partie des paramètres de bonne gouvernance, rappelle le quotidien. Les commerçants grossistes et détaillants des marchés de la capitale protestent contre les contrôles effectués par les agents du fisc visant à vérifier l'existence de factures dans leurs transactions, ils ont observé un mouvement de grève. Ils demandent une période moratoire de six mois avant que ces contrôles fiscaux ne leur soient appliqués. La présence des forces de l'ordre a suscité des réactions chez les opérateurs contrôlés. Leur présence a été justifiée par le fait que les agents du fisc ont été menacés. Le mouvement de protestation s'est entendu à Toamasina.

Pour *Tribune*, « à beaucoup d'égards, ces manifestations (...) reflètent la dégradation des mœurs et pratiques commerciales durant la transition. Le porte-parole des commerçants l'a dit : aucun commerçant de Madagascar ne délivrerait de facture à ses clients. On ne s'étonnera pas de cette gabegie, l'indiscipline, le non-respect de la loi, la corruption de haut en bas de l'échelle et la crise sont passés par là ». L'opération de contrôle fiscal va être renforcée et étendue aux importateurs.

26/03 - Rencontre tendue les grossistes et administration fiscale. Trop tôt pour les grossistes, indispensable pour l'État. La reprise des contrôles inopinés dans le cadre de la lutte contre les ventes sans facture, suspendue en 2010, fait monter la tension. « On est à peine sorti de la transition. Les impacts de la crise sur nos activités sont encore trop récents. Nous demandons à ce que l'État interrompe ces contrôles inopinés pour cette année. Entretemps, les grossistes devront bénéficier de formations et se régulariser », avance un porte-parole des grossistes. Outre la suspension des contrôles, ces derniers exigent la refonte de la législation fiscale pour leur permettre de faire face aux conséquences de la libéralisation des marchés. « Cette opération aurait dû être lancée depuis longtemps, car au-delà de l'optique budgétaire, elle vise à lutter contre l'informel qui mine le budget de l'État et pénalise les acteurs formels », argumente le secrétaire général du ministère des finances, alors que le mécontentement a gagné plusieurs villes de province.

08/03 - 336.000 pertes d'emplois ont été recensées depuis le début de la crise de 2009. Ce chiffre ne cesse de progresser. Depuis janvier, près de 1.000 salariés ont été victimes de chômage technique dans les entreprises franches. L'annulation de commandes ainsi que la robotisation du travail sont les raisons avancées par les employeurs, selon la confédération chrétienne des syndicats Malagasy (Sekrima). Les licenciements sont prononcés sans préavis ni dialogue préalable avec les salariés. Les syndicats déplorent qu'il faille environ 4 ans pour qu'un litige soient traité par les tribunaux.

09/03 - Fonctionnaires fantômes. D'après les statistiques officielles, Madagascar compte plus de 128.770 fonctionnaires. Le cercle de réflexion des administrateurs civils affirme pourtant que le chiffre réel est de 114.320, La différence proviendrait des « fonctionnaires fantômes », qui coûteraient à l'Etat chaque mois 300 millions Ar. En 2008, l'administration s'était attaquée à ce problème. Des opérations de contrôle ont été effectuées, mais sans succès notable. Malgré le nombre qui peut paraître impressionnant, la Grande île est encore considérée comme un pays sous administré. Cette année, plus de 35% des fonctionnaires feront valoir leurs droits à la retraite et il n'est pas certain que le budget puisse assurer leur remplacement.

10/03 - Importations record de riz : d'après le rapport de l'observatoire du riz, un record d'importations a été enregistré en 2013. 410.370 tonnes de riz ont été importées, soit le double de celui de 2012. Madagascar, pays exportateur de riz de luxe dans les années 70, est désormais fortement importateur. Des précipitations en forte diminution ainsi que l'invasion acridienne ont fait chuter la production nationale de 12% en 2013 par rapport à l'année précédente, explique Hélène David-Benz, économiste agronome au CIRAD, partenaire de l'observatoire du riz. L'insuffisance de semences de riz certifiées sur les marchés est aussi l'un des facteurs de la diminution des produits rizicoles. Les Malgaches se classent parmi les plus gros consommateurs de riz dans le monde avec 111 kg par an et par personne. « Pourtant aujourd'hui, 76% de la population n'atteint toujours pas le niveau minimum de calories par jour, et près de la moitié des enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition », rappelle RFI.

14/03 -Le problème des étudiants boursiers de l'État en Chine et en France risque de perdurer. Ils réclament à l'État la régularisation de leur situation pour pouvoir passer les examens officiels. Le ministère de l'enseignement supérieur affirme qu'il n'y a pas de solution en vue, par manque de ressources budgétaires. Il n'est même pas en mesure de prendre en charge les frais de rapatriement des étudiants qui n'ont pu régler leurs frais d'inscription et de scolarité. Officiellement, 272 étudiants sont boursiers en Chine, alors qu'ils sont au nombre de 294 en France. 104 boursiers sont pris en charge par une université suite au décès d'un étudiant au sein de cet établissement. La convention entre L'Etat et la Chine prendra fin en 2015. Les étudiants ont quitté le pays en 2011. Ils sont répartis dans 13 universités chinoises de 5 villes. De septembre 2011 à février 2012, ils n'ont reçu que l'équivalent de 6 mois de bourse. Ils n'ont pu payer qu'une année de leurs frais de scolarité sur les 3 années universitaires. L'année universitaire 2014 a débuté mais les étudiants qui ne sont pas pris en charge par leur établissement n'ont reçu aucune nouvelle des autorités malgaches pour résoudre leur situation. Depuis 2011, ce sont les parents qui les prennent en charge. Ceux,

dont les parents n'ont pas les moyens s'adonneraient à des activités suspectes ou à la prostitution. La Chine interdit en effet aux étudiants d'occuper des emplois durant leur cursus académique.

15/03 - Les étudiants de l'université d'Antananarivo menacent à nouveau de descendre dans la rue pour exiger le règlement de 4 mois de bourses de l'année universitaire 2012-2013. Ils lancent un ultimatum d'une semaine aux responsables pour s'exécuter. Les frais d'inscriptions ont connu une hausse de 100% et les étudiants réclament également une hausse du montant des bourses. Nombre d'étudiants n'ont pas eu les moyens de prendre une nouvelle inscription pour l'année anniversaire qui va débiter. Le ministre des finances, Lantoniaina Rasoloelison, s'engage à régulariser la situation par étapes.

11/03 - La monnaie nationale poursuit sa dépréciation. Elle vient de dépasser les 3.200 Ar pour un euro. Un nouveau record historique qui accentue un peu plus l'inquiétude sur son état. Même constat par rapport au dollar, qui tend vers les 2.400 Ar. Serge Zafimahova, économiste et membre de la société civile, évoque la possibilité que l'Ariary poursuive sa dépréciation et que celle-ci atteigne 20%, voire 35% par rapport à son niveau de décembre 2013. « *Cela dépendra de notre capacité de négociation* », affirme-t-il. Il appuie son argumentation par les conditionnalités que pourrait imposer le FMI lorsque les négociations avec le nouveau pouvoir débiteront.

La dégradation continue de la monnaie malgache vient sonner comme un rappel douloureux de la difficulté de Madagascar à assumer son indépendance et son développement, écrit *Les Nouvelles*¹².

De 1982 (date de la première dévaluation) à 1987, pour ne citer que cette période, le Franc malgache perd plus de 80 % de sa valeur, les réajustements se succéderont ensuite au gré des pressions et des réserves de la Banque centrale. Ces réajustements brutaux ont conduit les autorités, sous la pression de la Banque mondiale et suite aux conséquences calamiteuses de la crise de 1991, à mettre en place dès 1994, un taux de change flottant avec la création du MID. Pour être flottant, le cours n'en est pas moins strictement encadré et les transactions de change étroitement associées aux seuls flux commerciaux avérés afin de limiter toute spéculation. La monnaie n'en a pas moins continué sa chute progressive avec des phases d'accélération faisant souvent suite à des troubles politiques. Certains s'étonnent aujourd'hui de la glissade accélérée de l'Ariary après avoir connu une relative stabilité durant la période de transition : ce ne pourrait être pourtant qu'un début avant une chute plus importante à venir. C'est que l'Ariary ne réunit plus depuis des années aucune des conditions qui pourraient expliquer sa stabilité : crises politiques, réduction drastique des investissements internationaux, dégradation impressionnante des infrastructures, déficit structurel et permanent de la balance commerciale depuis des décennies... sont autant de raisons qui auraient plaidé pour une dévaluation permanente. De plus, il existe une règle mécanique de dérive systématique de la valeur des monnaies « faibles » des pays émergents par rapport aux monnaies « fortes » des pays industriels, équivalant au montant du différentiel d'inflation constaté entre ces pays. Si l'on peut freiner ou stopper cette dérive artificiellement pendant quelques années, les corrections sont inévitables à terme. Le rattrapage se révèle brutal et profond. Madagascar outre, son piètre environnement économique et politique, a connu une inflation annuelle depuis 5 ans de l'ordre de 8 % (et donc un différentiel d'inflation avec l'Europe au moins égal à 6%) par an. La volonté politique du pouvoir de Transition de maintenir l'Ariary à une valeur politiquement « acceptable » a été le facteur déterminant de la stabilité observée, organisée par la Banque centrale. Cette volonté a cependant été puissamment aidée par l'apport important des devises des projets miniers dont a bénéficié le pouvoir de Transition. Aujourd'hui, l'effet positif de ces investissements est passé. L'Etat étant exsangue, il n'y a d'autres choix que de lâcher du lest et la ligne de crête de 3.000 Ariary n'a pas résisté à la fin de la Transition. Tout retard dans l'exécution de cette « mise à niveau » ne pourra être que l'effet d'une volonté politique d'affichage à court terme qui ne résoudra rien et ne fera que reporter le problème. La dévaluation de l'Ariary à un niveau techniquement acceptable n'est pas une option : c'est une des conditions essentielles au redémarrage de l'économie malgache.

Selon le ministre des finances et du budget, la dépréciation de l'Ariary résulte de deux facteurs principaux : d'une part, la période de rapatriement de devises est terminée, d'autre part l'évolution de la situation politique laisse présager une relance prochaine de l'économie et de la consommation de biens et services pour accompagner cette relance. « *Les opérateurs et les entreprises comme les compagnies pétrolières importent beaucoup en prévision de cette relance. C'est de l'anticipation. Une situation qui fait augmenter la demande en devises sur le marché interbancaire et entraîne la dépréciation de l'Ariary* », explique le grand argentier.

Sources : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune.com, Newsmada (Les Nouvelles, Le Courrier, JdM, Reflet), La Gazette de la Grande Ile, La Nation, Le Daily, La Vérité, Madagascar

¹² Cf. Blog Justmad - <http://p3.storage.canalblog.com/32/37/448497/94487639.pdf>

Matin, Matv, Matora (agence de presse Madagascar), Sobika, Orange.mg, Tananews, Madonline, Madagate, Lettre de l'Océan Indien (LOI), AFP, APS, AP, APOI, Reuters, Xinhua, Slate Afrique, Afriqueinfos, Indian-ocean-times.

Taux de change au 29/03/14, 1 euro = 3205 Ariary (cours pondéré)